



**« ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS
DECROCHEURS »
« UNIVERSITE PAUL VERLAINE-METZ »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Décrochage universitaire Projet AP1-462
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Accompagnement des étudiants décrocheurs de L1
Réduire les sorties prématurées du système de formation initiale ou faire du décrochage une chance pour l'étudiant de redéfinir son projet de formation et/ou son projet professionnel.
Destiné aux néo-bacheliers titulaires d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général obtenu sans mention et inscrits en première année de droit et psychologie à l'Université Paul Verlaine-Metz, AES et histoire à l'Université Nancy 2, et STAPS et biologie à l'Université Henri Poincaré-Nancy 1 à la rentrée 2010-2011.
Accompagnement individualisé des étudiants présentant un fort risque de décrochage en première année de licence.
Expérimenté dans trois des quatre universités lorraines : Université Paul Verlaine-Metz, Université Henri Poincaré (Nancy 1) et Université Nancy 2. L'Institut National Polytechnique de Lorraine, peu confronté au problème du décrochage universitaire n'a pas pris part au projet.
Repérer en amont les étudiants « potentiellement décrocheurs » afin de leur proposer dès la rentrée un accompagnement individualisé et éviter qu'ils ne décrochent.
(1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : AFIJ, Pôle emploi, Conseillers d'orientation Psychologues, Services Communs de la Formation Continue, Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation, IRIS, CFAI, Dirigeants Commerciaux de France, « Parcours Confiance » - CELCA (Caisse d'Epargne). (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : AFIJ, Pôle emploi, AMILOR (Missions Locales de Lorraine), Mode d'Emploi, CRIJ Lorraine, les Centres d'Information et d'Orientation de l'académie Nancy-Metz, les Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation, les Services Communs de Médecine Préventive, le BAPE.
Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse était le seul partenaire financier des universités lorraines pour cette expérimentation (325 944 euros).
(1) Durée initiale : 21 mois (1 ^{er} octobre 2009-30 juin 2011) (2) Durée effective : 22 mois (1 ^{er} janvier 2010-31 octobre 2011)
LE PORTEUR DU PROJET
L'Université Paul Verlaine-Metz pour le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle des universités lorraines Etablissement d'enseignement supérieur
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
CRIEF, Université de Poitiers Structure publique



PLAN DETAILLE

Introduction

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé
2. Bénéficiaires directs
 - 2.1 *Statistiques descriptives*
 - 2.2 *Analyse qualitative*
3. Bénéficiaires indirects
 - 3.1 *Les enseignants du secondaire*
 - 3.2 *Les enseignants chercheurs investis dans le projet*

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1. Déroulement « générique » de l'expérimentation
2. Déroulement par filière
 - 2.1 *Histoire*
 - 2.2 *Administration Economique et Sociale*
 - 2.3 *Psychologie*
 - 2.4 *Droit*
 - 2.5 *Sciences du Vivant*
 - 2.6 *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives*

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels
2. Partenaires financiers

C. Pilotage de l'expérimentation

1. Constitution d'un comité exécutif
2. Relations avec l'évaluatrice
3. Comités de pilotage

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé
2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance
4. Impacts sur la structure

Conclusion

Annexes :

- **Annexe 1 : les publics**
- **Annexe 2 : les actions**
- **Annexe 3 : les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**



NOTE DE RESTITUTION

Depuis des années, la problématique du décrochage universitaire mobilise les universités lorraines.

Le module Projet Personnel et Professionnel, rendu obligatoire en 2007 par le plan pluriannuel pour la réussite en licence de Valérie Péresse, a été mis en place dans une majorité de filières dès 2005. Par ailleurs, à la rentrée universitaire de septembre 2007, certains domaines de formation expérimentaient déjà l'accompagnement des étudiants en difficulté par des professeurs référents. Outre qu'elles ont permis d'aider les étudiants dans la construction de leurs projets de formation et professionnel, ces deux actions combinées ont également révélé la nécessité de lutter contre le sentiment d'isolement et le manque de projection des étudiants de première année de licence.

L'appel à projets du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, en avril 2009, est apparu comme une opportunité de structurer et d'optimiser les démarches amorcées. Dans le projet déposé par les universités de Lorraine, le dispositif d'accompagnement s'appuyait sur les expériences menées et visait à en pallier les dysfonctionnements.

Lors de l'élaboration du dispositif expérimental, trois impératifs se sont rapidement dégagés :

- travailler avec des filières volontaires afin d'avoir une implication maximale de l'équipe pédagogique,
- assurer le lien avec les étudiants en difficulté via des professeurs référents préalablement formés pour donner plus de cohérence au dispositif,
- faire intervenir des personnes extérieures pour laisser une plus grande liberté de choix aux étudiants.

Les étudiants devaient disposer d'outils leur permettant de construire leur propre projet afin de briser la spirale de l'échec.

L'expérimentation a débuté dès l'année universitaire 2009-2010 par une étude théorique permettant de déterminer les facteurs favorisant le décrochage. Elle s'est poursuivie en 2010-2011 par la mise en place d'un accompagnement individualisé des étudiants lorrains sur 3 sites différents.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Ce projet déposé par l'Université Paul Verlaine-Metz, à la demande du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) des quatre universités lorraines, traduisait clairement la volonté des établissements universitaires lorrains de réfléchir ensemble à la problématique de l'échec en première année.

L'objectif de l'expérimentation « Accompagnement des étudiants décrocheurs » était non seulement de réduire les sorties prématurées en première année de licence (L1) mais également de faire de l'université un « tremplin » pour tous les étudiants en proposant à chacun une solution adaptée.

Il s'agissait moins, en effet, de maintenir à l'université les jeunes rencontrant des difficultés que d'apprécier au cas par cas, l'opportunité de les aider à organiser leur travail, à les réorienter vers une autre filière ou de les accompagner dans la construction d'un projet de formation et/ou professionnel plus réaliste. En complément d'un suivi "personnalisé" proposé à l'étudiant, des enseignements disciplinaires et méthodologiques et des acteurs extérieurs venaient renforcer ce dispositif, afin de faire connaître aux étudiants ainsi qu'aux enseignants toutes les alternatives possibles au décrochage.

L'originalité de la présente expérimentation réside essentiellement dans le fait qu'elle proposait de repérer en amont et d'aider les étudiants avant qu'ils ne décrochent. Elle se décomposait en deux phases :

- 2009-2010 : définition du profil des étudiants décrocheurs à partir de l'analyse de la « population témoin » constituée de l'ensemble des néo-bacheliers inscrits à l'Université Paul Verlaine-Metz en 2009-2010.
- 2010-2011 : mise en place dès la rentrée 2010 d'un suivi personnalisé des étudiants de première année « potentiellement décrocheurs » dans six filières des universités lorraines.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Trois des quatre universités lorraines ont pris part à l'évaluation : l'Université Paul Verlaine-Metz (UPV-M), l'Université Henry Poincaré (UHP) et l'Université de Nancy 2 (UN 2). L'Institut Polytechnique de Lorraine (INPL) ne proposant pas de formation en L1 et n'ayant pas un volume important d'étudiants décrocheurs, n'a pas été associé au dispositif.

Deux populations spécifiques étaient ciblées par cette expérimentation :

- Les étudiants néo-bacheliers (première inscription en L1 en 2010). Repérés dès la rentrée sur des critères préalablement définis grâce à l'analyse de données statistiques, les étudiants « potentiellement décrocheurs » étaient systématiquement intégrés au dispositif d'accompagnement dès leur arrivée.
- Eventuellement, les étudiants redoublants désignés par les responsables pédagogiques comme particulièrement en difficulté.

Pourquoi exclusivement des étudiants de L1 ?

La population des étudiants de L2 et de L3 étant trop faible en nombre pour une évaluation satisfaisante et beaucoup moins confrontée au risque de décrochage, le choix a été fait de se focaliser sur les étudiants de première année.

Lors du dépôt du projet, le nombre de bénéficiaires potentiels avait été estimé à 1 200.

2. Bénéficiaires directs : les jeunes

Numéro du projet		APT 462				
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1 (jan. 10-sept. 10)	Bénéficiaires entrés l'année 2 (sept 10-juin 11)	Bénéficiaires entrés l'année 3 (sept 11-oct 11)	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes				530	260	778
Adultes (enseignants référents)			55			55
Nombre total de bénéficiaires		1200		530	260	858
Nombre d'abandons ou exclusions				367	Non défini	367
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation			
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
1. Jeunes						
Âge						
Moins de 6 ans						
6-10 ans						
10-16 ans						
16-18 ans (17 ans)						3
18-25 ans						778
Autres : 26 ans						2
Autres : (préciser)						
Situation						
Élèves en pré-élémentaire						
Élèves en élémentaire						
Collégiens						
Lycéens en LEGT						
Lycéens en lycée professionnel						
Jeunes apprentis en CFA						
Étudiants du supérieur		1200				778
Demandeurs d'emploi						
Actifs occupés						
Autres : (préciser)						
Autres : (préciser)						
Niveau de formation						
Intra V						
Niveau V						
Niveau IV						
Niveau III		1200				778
Niveau II						
Niveau I						
Sexe						
Filles						425
Garçons						353
2. Adultes						
Qualité						
Parents						
Employés-chercheurs (titulaires)						87
Conseillers d'orientation-psychologues						
Conseillers principaux d'éducation						
Conseillers d'insertion professionnelle						
Animateurs						
Éducateurs spécialisés						
Autres : étudiant référent (Droit)						1
Autres : (préciser)						
		Prévision initiale	Réalisation			
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif						
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?						
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML. Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML. Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML.	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML.			
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place						
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :						
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)						
Départementales (un ou plusieurs départements dans une même région)						
Régionale (une seule région)		Régionale		Régionale		
Inter-régionale (2 et 3 régions)						
Nationale (plus de 3 régions) ?						
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?						
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville.						
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville.		Non		Non		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville.						

2.1. Statistiques descriptives

Bénéficiaires entrés l'année 1

En janvier 2010, l'expérimentation a débuté par une phase « théorique ». L'analyse de la « population témoin », les néo-bacheliers inscrits pour la première fois à l'Université de Metz à la rentrée 2009-2010, a permis de sélectionner, dès leur arrivée, les étudiants devant bénéficier de l'accompagnement individualisé à la rentrée 2010-2011 (« population testée »).

Lors de son élaboration, le projet prévoyait de définir le(s) profil(s) des étudiants décrocheurs par l'analyse en amont des données recueillies dans le portail d'admission post-bac. Il s'agissait de déterminer les caractéristiques communes aux néo-bacheliers « orientés par défaut » vers l'université, ou qui, malgré un avis d'« orientation active » négatif ou réservé, avaient choisi de s'inscrire en L1 à l'université. Une information importante donnée par le Service Académique d'Information et d'Orientation a contraint l'équipe-projet à changer ses plans : il est impossible pour les titulaires d'un baccalauréat général, ayant demandé l'université lors de la procédure normale, de demander des filières sélectives (BTS, IUT) en procédure complémentaire. Les bacheliers généraux n'ont donc aucun intérêt à demander l'université en premier vœu. Cette « stratégie » dans les vœux d'orientation en biaisait l'analyse.

Commandée à l'Observatoire des Etudes et de l'Insertion Professionnelle (OEIP) par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'UPV-M pour s'informer sur le nombre, la répartition et les caractéristiques des sortants de L1, les raisons de leur départ et leur devenir, l'enquête sur « les conditions de vie et d'études en première année de licence » allait nous renseigner également sur les facteurs du décrochage. L'analyse de la population des étudiants de première année de l'UPV-M, université pluridisciplinaire (sciences « dures », sciences humaines, lettres, etc.) permettait par ailleurs de ne pas avoir à démultiplier le dispositif d'enquête.

En mars 2010, un questionnaire élaboré par la chargée de projet et le responsable de l'OEIP a été adressé aux néo-bacheliers primo-arrivants à l'UPV-M en 2009-2010. Passé auprès de quelque 1 950 étudiants néo-bacheliers (sur les 3 700 étudiants inscrits en L1) sous les formes CAWI -3 vagues d'envois par mail- et CATI -collecte téléphonique assurée par des emplois étudiants de fin mars à début mai-, il a enregistré un taux de réponse avoisinant les 80 %.

Ont été considérés comme « décrocheurs » les étudiants n'ayant passé aucun examen du premier semestre ou ceux qui, ayant passé tout ou partie des examens, ont obtenu une note moyenne inférieure ou égale à 5/20. Selon ces critères, environ 30 % des néo-bacheliers inscrits à l'UPV-M en 2009-2010 ont décroché au cours du premier semestre.

Les résultats ont permis de définir des caractéristiques « personnelles » favorisant le décrochage universitaire :

- Le type de baccalauréat : plus de 3 bacheliers professionnels sur 4 et plus d'1 bachelier technologique sur 2 ont décroché pendant le premier semestre.

- L'inscription « par défaut » : près de 3 bacheliers généraux sur 10 s'étant inscrit à l'Université par défaut ont décroché pendant le premier semestre contre moins d'1 sur 10 ayant fait le choix de sa filière.
- Le retard scolaire.
- L'exercice d'une activité salariée en parallèle de ses études.

Pour information, cette étude démontre, par ailleurs, que les taux de réussite des bacheliers généraux ayant fait le choix d'une inscription à l'université et se présentant aux examens avoisinent ceux observés dans les filières sélectives.

Bénéficiaires entrés l'année 2

La phase « pratique » de l'expérimentation a débuté en septembre 2010 à la lumière des résultats de l'enquête sur les étudiants de première année.

Les caractéristiques discriminantes présentées plus haut ont été reprises sous forme de questions et intégrées à la fiche d'inscription pédagogique distribuée dans les filières lors de la semaine de rentrée :

- Baccalauréat ?
- Année d'obtention ?
- Type de bac ?
- Mention obtenue ?
- L'inscription à l'université constituait-elle votre 1er vœu d'orientation ?
- Exercez-vous une activité professionnelle rémunérée de plus de 8 heures par semaine ?

Sur la base des informations fournies par les étudiants, la secrétaire pédagogique, recrutée spécialement pour cette expérimentation, a constitué **un fichier d'étudiants « potentiellement décrocheurs »** destiné à faciliter leur repérage et leur suivi.

538 étudiants susceptibles de décrocher, ou « potentiellement décrocheurs », ont été sélectionnés pour bénéficier d'un suivi individualisé.

Bénéficiaires entrés l'année 3

Initialement, l'expérimentation devait s'arrêter au 30 juin 2011, la troisième année étant exclusivement consacrée à l'évaluation. Cependant, en Droit à l'UPV-M et STAPS à l'UHP, où le dispositif a particulièrement fonctionné, les responsables pédagogiques ont souhaité reconduire l'expérimentation à la rentrée 2011-2012. Une prolongation a été accordée par le Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse jusqu'au 31 octobre 2011.

240 étudiants « potentiellement décrocheurs » -122 en STAPS et 118 en Droit- sont suivis depuis la rentrée. Bien que le financement ait cessé au 31 octobre dernier, le suivi personnalisé se poursuivra durant toute l'année universitaire (sur les fonds propres des UFR).

2.2. Analyse qualitative

Bénéficiaires entrés l'année 2

Le prévisionnel indiqué lors du dépôt du projet (1 200 étudiants à traiter, soit 200 étudiants par filière) tenait compte des indications des responsables pédagogiques. Nous avons considéré qu'en moyenne un tiers des étudiants de L1 risquaient de décrocher.

Sur les 2 347 étudiants inscrits à la rentrée 2010 dans les six filières concernées, 538 ont été pris en charge dans le cadre du dispositif, soit un peu moins d'un sur quatre.

Bien que le maximum ait été fait pour s'approcher des prévisions, la sélection sur « critères », le choix laissé aux étudiants de participer ou non et les problèmes liés aux difficultés d'encadrement (le nombre limité d'enseignants souhaitant ou pouvant s'impliquer et de créneaux horaires disponibles dans les plannings des étudiants et des enseignants) ont amené l'équipe en charge du projet à revoir ses chiffres à la baisse. Dans certaines filières, le plan « Réussir en licence » déjà relativement contraignant en termes de planning pour les enseignants et les étudiants, a contraint les équipes pédagogiques à affiner la sélection des étudiants en s'appuyant sur d'autres critères objectifs qui constituaient d'expérience des facteurs de décrochage : l'éloignement géographique (le fait de vivre à plus d'une demi-heure de son lieu d'études) en AES, ou l'échec aux tests de niveau (notamment de maîtrise de la langue) en Histoire.

Il n'y avait pas, dans le projet initial, de prévisionnel pour les années 1 et 3.

3. Bénéficiaires indirects

3.1 Les enseignants des lycées du bassin de Thionville / Hayange / Rombas

Afin d'informer précisément les enseignants du secondaire sur les faibles chances de réussite des bacheliers technologiques et professionnels à l'université, l'enquête sur les conditions d'études et de réussite des étudiants de L1 leur a été présentée lors de la « journée d'immersion » qui s'est déroulée à Metz le 24 mars 2011. Cette manifestation, est pilotée par le Service d'Information et d'Orientation de l'UPV-M, en collaboration avec l'ensemble des proviseurs et le CIO du bassin de Thionville / Hayange / Rombas. Elle a pour objectif de susciter chez les lycéens, accueillis par des enseignants et des étudiants dans les différentes UFR, une envie d'étudier à l'université étayée par un avis éclairé.

3.2 Les enseignants-chercheurs investis dans le projet

64 enseignants chercheurs et un étudiant se sont portés volontaires pour assurer le suivi individualisé des étudiants à la rentrée 2010-2011. Même si, nous le verrons, le manque de rigueur et d'assiduité des étudiants a parfois lassé les enseignants, de l'avis général des équipes pédagogiques, toutes filières confondues, ce dispositif a induit une nette amélioration de leurs relations avec les étudiants. En 2011-2012, en Droit, quatre enseignants chercheurs ont rejoint les rangs des huit enseignants « référents » déjà impliqués en 2010-2011.

Si les étudiants semblaient se sentir plus motivés et moins isolés en identifiant un interlocuteur « privilégié », les enseignants ont, quant à eux, pris davantage conscience des difficultés des étudiants et ont pu mieux les intégrer dans leurs pratiques pédagogiques.

Ce projet expérimental a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du BAIP et tous les acteurs de l'orientation ont suivi en temps réel le déroulement du dispositif. Les premières

conclusions ont déjà permis de construire une offre de service concernant le Projet Personnel et Professionnel (PPP) plus adaptée pour le prochain contrat quinquennal.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

N° de l'action	Date de l'action	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
					Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Matériel	Précisions de services	Autre (présent)
1. Préparation du projet										
septembre 2018 - août 2019										
Action n°1		Constitution d'un réseau de partenaires universitaires et extra-universitaires	oui	15 mois	3 personnes	67% ETP	Maître de Conférences (MCF) Ingénieur d'Etudes (IGE) - Assistant Ingénieur (AI)	Déplacements Lorient		salles de réunion
Action n°2		Sélection des filières à l'ad' effectif et fort taux d'abandon (L1-L2)	oui	7 mois	17 personnes	100% ETP	MCF + Professeur (PR) + Professeur Agrégé (PRAG) + administratifs	Déplacements Nancy		salles de réunion
Action n°3		Rencontre avec le SAG pour l'analyse des données passées	oui	1 jour	4 personnes	5% ETP	IGE + MCF + IGE + administratifs			salles de réunion
Action n°4		Elaboration du questionnaire d'enquête	oui	2 mois	5 personnes	88% ETP	MCF + PR + IGE + AI + IGE		réaction dans le service	salles de réunion
Action n°5		Rencontre des responsables pédagogiques	oui	2 mois	4 personnes	67% ETP	MCF + IGE + AI	Déplacements Nancy		salles de réunion
Action n°6		Formation des Micro-enquêteurs	oui	1 jour	2 personnes	17% ETP	IGE + IGE			Service d'Information et d'Orientation (Université)
Action n°7		Réalisation des enquêtes CMI et CAT	oui	3 mois	10 personnes	en nombre d'heures	vacataires étudiants - IGE	Matériel (ordinateur) - communications téléphoniques		Service d'Information et d'Orientation (Université)
Action n°8		Analyse des résultats d'enquêtes pour la détermination des caractéristiques discriminantes dans le pilotage universitaire	oui	1 mois	5 personnes	67% ETP	MCF + EC + IGE + AI + IGE		traitement SAG des données d'enquête	
Action n°9		Reunion partenariale	oui	2 mois	4 personnes	15% ETP	MCF + IGE + AI	Déplacements Nancy	intervention PPP intervention	salles de réunion
Action n°10		Examen des propositions d'intervention de chaque partenaire	oui	1 mois	3 personnes	37% ETP	MCF + IGE + AI			
Action n°11		Sélection d'un dispositif d'accompagnement scolaire à chaque filière	oui	1 mois	10 personnes	88% ETP	MCF + IGE + AI + PR + PRAG	Déplacements Nancy		
Action n°12		Réalisation des flyers partenariaux à destination des étudiants	oui	15 jours	3 personnes	5% ETP	MCF + IGE + AI	Matériel de photocopie	réaction mise en place	impression
Action n°13		Premier comité de pilotage	oui	1 jour	10 personnes	15% ETP	MCF + IGE + AI + administrateurs + PR + PRAG + MCF + VP étudiants	Déplacement: Evaluation (Jeepux Potiers) + repas de travail	présentation du ppt	salles de réunion
Action n°14		Citation d'un guide d'entretien "thématique"	oui	1 mois	2 personnes	67% ETP	IGE + COP	Matériel de photocopie	réaction mise en place	impression
Action n°15		Formation des enseignants référents	oui	3 mois	27 personnes	100% ETP	MCF + PR + PRAG + EC + AI	Déplacements Nancy	formation	salles de réunion
Action n°16		Signature de la convention entre PJJVM et PSE emploi	oui	1 mois	4 personnes	47% ETP	MCF + IGE + AI + Caste PSE emploi - Service juridique	Matériel de photocopie	signature et validation par le service juridique	impression
Action n°17		Rédaction des conventions de versement LFP: MUV2 et UPVUMUM pour le paiement des fautes "Mémento"	oui	1 mois	4 personnes	17% ETP	MCF + IGE + AI + Service juridique	Matériel de photocopie	signature et validation par le service juridique	impression
Action n°18		Production d'une fiche d'inscription pédagogique (caractéristiques discriminantes)	oui	1 mois	3 personnes	17% ETP	MCF + IGE + AI	Matériel de photocopie	signature et diffusion de la fiche P	impression
2. Lancement de l'accompagnement										
septembre 2019 - juin 2020										
Action n°1		Constitution d'un fichier d'étudiants "potentiellement décrocheurs" par filière des années initiales	oui	2 mois	8 personnes	67% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF	Déplacements Nancy + matériel (photocopie + matériel Sobieski)	élaboration du fichier nom + coordonnées	impression
Action n°2		Présentation du dispositif aux étudiants	oui	1 mois	10 personnes	47% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF	Déplacements Nancy		salles de réunion
Action n°3		Présentation des services aux étudiants	oui	2 mois	12 personnes	13 % ETP	MCF + IGE + AI + les services	Déplacements Nancy		salles de réunion
Action n°4		Premiers entretiens individuels obligatoires	oui	3 mois	73 personnes	37% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF			
Action n°5		Accès "thématique" FEJ	oui	2 jours	3 personnes	5% ETP	MCF + IGE + EC	Déplacements Paris		
Action n°6		Reunion bilan équipe-projet/responsable pédagogique	oui	1 mois	4 personnes	15% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF	Déplacements Nancy		salles de réunion
Action n°7		Réalisation de l'enquête d'évaluation CMI et CAT (population élargie)	oui	3 mois	10 personnes	en nombre d'heures	vacataires étudiants - IGE	communications téléphoniques		Service d'Information et d'Orientation (Université)
Action n°8		Présentation des formations et de l'APB par des COP	oui	1 mois	4 personnes	15% ETP	IGE + AI + COP + MCF + PRAG + PR			
Action n°9		Deuxième comité de pilotage	oui	1 jour	10 personnes	15% ETP	MCF + IGE + AI + administrateurs + PR + PRAG + MCF + VP étudiants	Déplacement: Evaluation (Jeepux Potiers) + repas de travail		salles de réunion
Action n°10		Deuxième vague d'entretiens obligatoires	oui	3 mois	73 personnes	25% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF			
Action n°11		Reunion bilan équipe-projet/responsable pédagogique	oui	1 mois	4 personnes	15% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF	Déplacements Nancy		salles de réunion
Action n°12		Campagne de mails	oui	3 mois	73 personnes	15% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF		réaction des mails + envois aux bénéficiaires	
Action n°13		Accès FEJ Lorient	oui	1 jour	4 personnes	5% ETP	IGE + PR + MCF + AI	Déplacement: Evaluation (Jeepux Potiers) + Déplacements Nancy + repas de travail	présentation ppt de l'investissement du projet	
Action n°14		3ème fois l'entretien comité de pilotage	oui	1 jour	10 personnes	15% ETP	MCF + IGE + AI + administrateurs + PR + PRAG + MCF + VP étudiants	Déplacement: Evaluation (Jeepux Potiers) + repas de travail	présentation ppt	salles de réunion
3. Reconstitution de l'accompagnement										
juin 2020 - fin octobre 2021										
Action n°1		Préparation de la reconstitution du projet dans deux filières à la rentrée 2021	oui	15 jours	8 personnes	37% ETP	MCF + IGE + AI + PR	Déplacements Nancy		
Action n°2		Formation des nouveaux référents (prag)	oui	1 jour	8 personnes	17% ETP	IGE + AI + PR + PRAG + MCF	Matériel de photocopie	mise à jour du guide d'entretien	impression
Action n°3		Constitution d'un fichier d'étudiants "potentiellement décrocheurs" par filière et des dossiers individuels	oui	1 mois	5 personnes	37% ETP	MCF + IGE + AI + PR	Matériel de photocopie	élaboration du fichier nom + coordonnées	impression
Action n°4		Présentation du dispositif aux étudiants (Droit)	oui	1 mois	5 personnes	5% ETP	MCF + IGE + AI + PR			
Action n°5		Premiers entretiens individuels obligatoires	oui	3 mois	24 personnes	17% ETP	MCF + IGE + AI + PR			
3. Achevement de l'évaluation										
juin 2021 - juin 2022										
évaluation										

1. Déroulement générique de l'expérimentation

Sélection des filières

La sélection des filières d'expérimentation (deux pour chacune des trois universités, UPV-M, UHP et UN2) s'est faite en lien avec les vice-présidents des Conseils des Etudes et de la Vie Universitaire, les directeurs des Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation (SCUIO) et les responsables des scolarités, sur la base de trois critères :

- un effectif important en première année, de façon à avoir une population d'expérimentation significative,
- un fort « taux d'évaporation » de la première à la deuxième année de licence,
- et la volonté du responsable pédagogique de la filière de participer à l'expérimentation.

Les six filières ainsi retenues sont le **Droit** et la **Psychologie** à l'Université Paul Verlaine-Metz (UPV-M), les **Sciences du Vivant** et les **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives** (STAPS) à l'Université Henri Poincaré (UHP), l'**Administration Economique et Sociale** (AES) et l'**Histoire** à l'Université Nancy 2 (UN2).

Définition des critères pour la sélection des étudiants

Contrairement à la plupart des projets développés dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, notre dispositif expérimental ne s'appuyait pas sur un échantillon aléatoire mais sur une sélection « critériée » des bénéficiaires.

L'analyse statistique des résultats de l'enquête réalisée auprès des néo-bacheliers inscrits à l'UPV-M en 2009-2010 (mentionnée plus haut), nous a permis de dresser le(s) profil(s) des étudiants susceptibles de décrocher.

Le néo-bachelier « potentiellement décrocheur » est

- titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général obtenu sans mention,
- et/ou pour qui l'université ne constituait pas le premier choix d'orientation,
- et/ou ayant une année de retard ou plus dans sa scolarité à son inscription en L1,
- et/ou exerçant parallèlement à ses études une activité professionnelle de plus de huit heures par semaine.

Réunions préparatoires

Dans un souci de proposer les solutions les mieux adaptées aux situations diverses des étudiants, la porteuse du projet s'était mise en relation, dès 2009, avec de nombreux organismes extérieurs et les services universitaires des trois établissements. Les partenaires potentiels ont été conviés à une réunion de présentation du dispositif, le 12 mars 2009 à Metz et le 27 mai 2009 à Nancy. Le Pôle Emploi, l'AFIJ, « Parcours Confiance » - Caisse d'Epargne, l'AMILOR, les CIO lorrains, Mode d'Emploi, le CRIJ Lorraine, IRIS, le SAIO, l'Agefos-PME, les Services Universitaires d'Information et d'Orientation, les Services Universitaires

de Médecine Préventive et les observatoires des trois universités ont participé à ces réunions.

Les structures intéressées par un partenariat (toutes sauf l'Agefos-PME) ont ensuite adressé à la chargée de projet, leur proposition d'intervention auprès des étudiants « potentiellement décrocheurs » (modalités pratiques et financières). Il a été demandé à chaque partenaire de désigner une personne en charge du dossier « décrocheurs » afin d'éviter que les étudiants n'aient affaire à une multitude d'interlocuteurs.

Le résumé des champs d'action et les coordonnées des différents partenaires ont ensuite permis la réalisation de deux « flyers » destinés aux étudiants messins d'une part, et nancéiens d'autre part, afin de faciliter les prises de contact au plus proche de chez eux.

Au cours de l'année 2010-2011, d'autres organismes ont fait connaître leur souhait de prendre part au projet : le Club des Dirigeants Commerciaux de France et le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie de Moselle. Ils proposaient des formations en alternance ouvertes à des diplômés de niveau III et une mise en relation avec des entreprises de leur secteur.

Après avoir rencontré les **responsables pédagogiques** une première fois (de mars à juin 2010) afin de leur présenter le dispositif, la chargée de projet et la porteuse du projet ont demandé à chacun, en lien avec son équipe, de s'approprier le dispositif afin qu'il soit conforme aux besoins spécifiques de sa filière.

Lors des réunions organisées en août, les responsables pédagogiques ont restitué un « projet d'accompagnement » propre à leur filière :

- une estimation quantitative de la population concernée ainsi que le(s) mode(s) de sélection des bénéficiaires,
- une évaluation des difficultés rencontrées par leurs étudiants (médicales, sociales, pédagogiques et méthodologiques, etc.)
- le nombre de professeurs référents volontaires et leurs coordonnées,
- la mise en place d'un calendrier précis pour la présentation du dispositif et des partenaires aux étudiants, le début des entretiens avec les référents, le début des modules et les réunions de coordination avec l'équipe projet,
- les aménagements pédagogiques envisagés pour ne pas alourdir les emplois du temps des étudiants concernés.

A cette occasion, les difficultés rencontrées par les enseignants référents dans le cadre du plan « Réussir en licence » ont été soulevées. Deux solutions ont été proposées par l'équipe-projet pour y remédier :

1/ *La prise de contact avec les étudiants.* La possibilité a été donnée aux enseignants référents de confier l'organisation de leurs rendez-vous à la secrétaire pédagogique du projet.

2/ *Les techniques d'entretien.* Afin d'aider les enseignants à déterminer les besoins des étudiants et les difficultés auxquelles ils risquaient d'être confrontés pour leur proposer les solutions adaptées, la chargée de projet a élaboré un guide d'entretien. Il explorait quatre aspects de la vie de l'étudiant : son parcours scolaire antérieur, ses conditions de vie et ses ressources, ses caractéristiques sociodémographiques (origine sociale, statut familial), son

activité professionnelle. Il reproduisait en annexe un résumé des missions et les coordonnées de chaque partenaire, de façon à faciliter l'« aiguillage » vers les structures compétentes.

Des séances de formation à l'entretien leur ont également été proposées. Animées par une conseillère d'orientation-psychologue du Service d'Information et d'Orientation Universitaire de l'UPV-M, elles se sont tenues le 1^{er} juillet 2010 à Nancy et le 7 juillet 2010 à Metz. Au total, 22 enseignants référents ont assisté à ces réunions. La troisième séance, programmée en septembre 2010 à Metz, a été annulée faute de disponibilité des enseignants en cette période de rentrée universitaire.

Accompagnement individualisé

- A la rentrée 2010-2011, un soin tout particulier a été apporté à **la présentation en amphi, des objectifs, des partenaires et des modalités opérationnelles de l'accompagnement individualisé**. Afin d'éviter toute stigmatisation des bénéficiaires potentiels et de permettre à d'éventuels volontaires d'intégrer le dispositif, en vertu de l'égalité de traitement due aux usagers du service public, cette présentation a été faite à l'ensemble des étudiants des filières concernées.

- En accord avec les responsables de chaque filière, une **liste d'étudiants « potentiellement décrocheurs »** a été élaborée par la secrétaire pédagogique du projet à partir des critères établis par l'analyse de l'enquête et transmise aux enseignants référents.

- Dès septembre, chaque étudiant « potentiellement décrocheur » a été convoqué à un **premier entretien individuel avec un enseignant référent** chargé de l'accueillir et de l'accompagner, de répondre à ses questions, de l'aiguiller éventuellement vers la(les) structure(s) compétente(s) ou de l'inscrire dans un ou des modules de soutien disciplinaire et méthodologique adapté(s). Deux types d'interventions devaient, en effet, être proposés aux « potentiellement décrocheurs » par les partenaires dès le premier semestre : des entretiens individuels et des « PPP dédiés » ou « modules » collectifs.

Descriptif des modules :

Réussir sa L1		
Intitulé	Contenu proposé	Prestataires
Module 1 : 16h « Métier de l'étudiant »	Initiation à la recherche documentaire, prise de notes, lecture rapide, aide à la rédaction.	Enseignants ou chargés de TD recrutés par le responsable pédagogique dans sa filière.
Module 2 : 16h « Soutien pédagogique et disciplinaire »	Ateliers de maîtrise de la langue. Soutien dans les matières fondamentales.	Enseignants ou chargés de TD recrutés par le responsable pédagogique dans sa filière.
Réussir sa réorientation en L1		
Intitulé	Contenu proposé	Prestataires
Module 3 :	Analyse des difficultés.	Conseillers d'Orientation-

« Construire une orientation positive »	Présentation de formations alternatives : <ul style="list-style-type: none"> - IUT décalé, BTS 18 mois, - formations en alternance, - débouchés dans la filière (sans formation universitaire), - formations courtes dans des secteurs en tension. - formations dans le secteur commercial. 	psychologues des SCUIO messins et nancéiens. COP des SCUIO messins et nancéiens. Pôle emploi : 3h / AFIJ IRIS (métiers de l'énergie). AFIJ (métiers de l'économie solidaire). Dirigeants Commerciaux de France
Module 4 : « S'insérer dans la vie professionnelle »	Bilan de compétences <ul style="list-style-type: none"> - phase individuelle (analyse des difficultés, analyse des pistes, validation), - présentation du module, - émergence des pistes, - techniques d'enquêtes, - confrontation avec la réalité. Ateliers « Techniques de Recherche d'Emploi », recherche de stages etc. <ul style="list-style-type: none"> - CV + lettre de motivation - Mon marché du travail (analyse du marché de l'emploi local, débouchés, offres) - Simulation d'entretien - Modalités d'inscription demandeurs d'emploi catégorie 5 (ouverture droit aux EMT...) - Ateliers « s@d » 	Mode d'Emploi : 16h Mode d'Emploi : 5h/ étudiant Nancy : Mode d'Emploi : 16h (ateliers collectifs (10 pers.) Metz : Pôle emploi : 13h (8-10 pers)

En moyenne, sur l'ensemble des filières, seulement 57 % des étudiants ont honoré ce premier rendez-vous avec leur professeur référent. Outre le refus catégorique de certains étudiants de se présenter aux entretiens et les absences, les enseignants référents et la secrétaire pédagogique se sont heurtés à des problèmes de coordonnées (postales, électroniques et téléphoniques).

- De multiples **relances par mail et téléphone** ont été faites par les enseignants référents et la secrétaire pédagogique. Malgré cela, 34 % des étudiants sont restés totalement injoignables. 23 étudiants ont fait savoir à leur enseignant référent qu'ils s'étaient réorientés dès la rentrée et 8 étudiants qu'ils avaient d'ores et déjà abandonné l'université.

- **Une réunion « à mi-parcours » filière par filière** a permis de dresser un premier bilan du déroulement du dispositif, d'analyser les observations des enseignants référents (sur l'assiduité des étudiants, les difficultés rencontrées, les évolutions souhaitées, etc.) et d'organiser les modules en fonction des besoins des étudiants.

Initialement les responsables pédagogiques et l'équipe-projet avait convenu que tous les modules débuteraient au premier semestre, fin septembre-début octobre.

A l'issue de ces premiers entretiens référents, les rares étudiants qui souhaitaient « construire une orientation positive » (module 3) ou « s'insérer dans la vie professionnelle » (module 4) ont été adressés directement aux structures extérieures pour des entretiens individuels :

- 4 étudiants aux Missions locales,
- 4 étudiants au conseiller Pôle emploi,
- 43 étudiants aux conseillers d'orientation-psychologues des CIO et SCUIO,
- 3 étudiants à l'AFIJ.

Faute d'enseignants et de plages horaires disponibles, les 92 étudiants positionnés sur les modules de soutien disciplinaire et méthodologique « Réussir sa L1 » (modules 1 et 2) ont été renvoyés par les enseignants référents vers les tutorats organisés par chaque filière dans le cadre du plan « Réussir en licence ».

Par ailleurs, 17 étudiants rencontrant des problèmes sociaux ou médicaux ont été orientés vers les assistantes sociales des Services Universitaires de Médecine Préventive et vers le Bureau d'Aide Psychologique Etudiant.

Le retard pris dans l'organisation des modules n'a pas réellement affecté le déroulement de l'expérimentation. De l'avis général des responsables pédagogiques et des enseignants, il n'était pas opportun de proposer aux étudiants un nouveau projet avant qu'ils n'aient pu évaluer la formation, mesurer par eux-mêmes leurs difficultés et qu'ils ne se soient confrontés à l'échec. Les résultats des examens partiels à la fin du premier semestre sont apparus comme la meilleure période pour proposer à l'étudiant d'envisager une réorientation. Il a été décidé que les modules 3 et 4 se dérouleraient exclusivement au second semestre.

- Après ce premier rendez-vous, les enseignants référents ont assuré, tout au long du semestre, un **suivi régulier** de leurs étudiants par mail, par téléphone et, si nécessaire, par entretien en face-à-face. Des fiches de suivi permettant aux référents de noter la périodicité des prises de contact, les questions soulevées et les difficultés rencontrées par l'étudiant étaient régulièrement adressées à la secrétaire pédagogique pour permettre une « actualisation », au cas par cas. Ces fiches étaient consignées au dossier individuel de l'étudiant.

- En février-mars 2011, une fois connus les résultats des examens, les étudiants bénéficiaires ont été systématiquement convoqués à un **second entretien « obligatoire » avec leur enseignant référent.**

Malgré, ou peut-être, en raison de leurs résultats catastrophiques, un grand nombre d'étudiants « potentiellement décrocheurs » n'ont pas honoré leur rendez-vous :

- seulement 15 % des « potentiellement décrocheurs » ont validé leurs examens du premier semestre,
- près de 14 % d'entre eux étaient défaillants (absents à tout ou partie de leurs examens),

- et 71 % ont été ajournés (moins de 10/20 de moyenne en ayant passé tous leurs examens.

Sur l'ensemble des filières, 32 % des bénéficiaires étaient présents au second entretien référent.

Les étudiants en échec se sont vu proposer une inscription dans des modules de réorientation ou d'insertion professionnelle, un entretien avec un conseiller d'orientation-psychologue ou un rendez-vous avec le conseiller Pôle emploi présent à l'Université Paul Verlaine-Metz.

- A l'issue de cette seconde vague d'entretiens « obligatoires » un nouveau « **bilan d'étape** » a été dressé dans chaque filière par l'équipe-projet et les responsables pédagogiques afin d'affiner, tant sur leurs modalités que dans leur contenu, les modules « construire une orientation positive » et « s'insérer dans la vie professionnelle ».

Si la plupart des étudiants ont accepté l'idée d'un entretien individuel avec un conseiller d'orientation-psychologue, très peu ont honoré le rendez-vous fixé.

Bien qu'un étudiant présente *a priori* tous les signes du décrochage, il semblerait, quelle que soit la filière considérée, qu'il refuse, en plein milieu de l'année universitaire, d'envisager une réorientation. Certains paraissent en effet avoir besoin de se confronter à l'échec pour faire le « deuil » de certaines ambitions et s'orienter vers un nouveau projet plus adapté. D'autres anticipent clairement leur échec en première année et envisagent sereinement un redoublement.

Ces constats et l'attitude d'une majorité d'étudiants « potentiellement décrocheurs » (rendez-vous non honorés, manque d'assiduité aux tutorats, mails restés sans réponse, etc.) ont parfois entamé la motivation des enseignants référents.

Aucun étudiant n'a exprimé, lors des entretiens, sa volonté d'arrêter ses études pour entrer immédiatement dans la vie active. Les étudiants désireux d'entrer sur le marché du travail, sont sortis du dispositif pour s'adresser directement aux intermédiaires de l'emploi.

Les modules « orientation » et « insertion professionnelle », ayant fait l'objet d'une demande insuffisante, n'ont pas été organisés au second semestre. L'équipe-projet a proposé à chaque responsable pédagogique l'organisation dans sa filière d'un forum permettant une nouvelle rencontre entre les partenaires et les étudiants. Seuls les responsables pédagogiques de la filière STAPS, se sont déclarés intéressés.

- Il a été convenu que la **troisième et dernière vague d'entretiens référents « obligatoires »** devant permettre aux bénéficiaires d'envisager la poursuite de leur cursus universitaire ou une éventuelle réorientation dans l'enseignement supérieur ou la vie active se déroulerait après les résultats des examens du second semestre et de l'année universitaire.

Le bilan général réalisé dans chaque filière par les équipes pédagogiques a été présenté lors de la troisième et dernière réunion du comité de pilotage en juillet 2011.

Sur l'ensemble des filières, 18 % des « potentiellement décrocheurs » ont validé leur L1 contre 41 % de réussite chez les étudiants non bénéficiaires.

27 % d'entre eux étaient absents à tout ou partie de leurs examens contre 25,4 % des non bénéficiaires.

Seule l'évaluation permettra - en comparant les taux de réussite et d'absentéisme des bénéficiaires à ceux des étudiants présentant les mêmes caractéristiques inscrits dans les mêmes filières en 2009-2010 - de mesurer l'efficacité du dispositif d'accompagnement. Il convient cependant de souligner que, selon certains responsables pédagogiques, les résultats obtenus aux examens par des étudiants « potentiellement décrocheurs », titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique, étaient « inespérés ». Cela explique en partie la volonté des équipes pédagogiques de Droit et STAPS de voir le dispositif reconduit à la rentrée 2011-2012.

2. Déroulement par filière

Le détail des « projets d'accompagnement » développés dans chacune des 6 filières concernées permet de préciser le déroulement de l'expérimentation.

2.1. Histoire, Université Nancy 2

Lorsque l'équipe-projet a rencontré le responsable de la licence d'Histoire au mois d'avril 2010, il considérait, bien que la quasi-totalité des étudiants inscrits en Histoire constituent chaque année une « population à risque », qu'il fallait cibler prioritairement les étudiants rencontrant des **difficultés de maîtrise de la langue**.

Il souhaitait donc trois types d'encadrement :

- un suivi régulier par des enseignants,
- des conseils et une assistance assurés par des professionnels pour aider les étudiants dans l'élaboration de leur projet d'études (choix d'options, réorientations à l'Université ou vers d'autres types de formation),
- des cours de maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, argumentation).

Sélection des étudiants

La sélection des « potentiellement décrocheurs » s'est faite sur la base des données recueillies lors de leur inscription administrative. L'observatoire nancéien de la vie étudiante a fourni à la secrétaire pédagogique une extraction APOGEE (logiciel développé par l'AMUE pour la gestion des inscriptions et des dossiers des étudiants dans les universités) pour lui permettre de repérer les néo-bacheliers généraux ayant une année de retard ou plus dans leur scolarité et les néo-bacheliers technologiques et professionnels inscrits en première année d'histoire à la rentrée 2010.

Il était prévu par ailleurs que certains des étudiants s'inscrivant tardivement ainsi que les étudiants repérés en difficulté dans les TD (une dizaine d'étudiants) intègreraient le dispositif par la suite.

L'accompagnement individualisé ne devait concerner que 30 à 50 étudiants maximum (sur les 250 étudiants inscrits au premier semestre) afin d'éviter de surcharger excessivement les quatre enseignants volontaires.

Accompagnement individualisé

La réunion de prérentrée étant plutôt l'occasion de présenter la maquette des enseignements aux étudiants, le responsable pédagogique a souhaité faire lui-même la présentation du dispositif et des partenaires durant son premier cours.

Les quatre enseignants (dont le responsable de la licence) qui s'étaient portés volontaires pour être référents se sont réparti 41 étudiants. Bien qu'aucun d'entre eux n'ait souhaité participer aux formations « référents » assurées par la conseillère d'orientation du SIOU, ils ont tous demandé que des guides d'entretien soient mis à leur disposition.

A la rentrée, des dysfonctionnements informatiques sur le portail d'inscription et une grève des étudiants de Nancy 2 (blocage des locaux) ont généré d'importantes difficultés pour l'administration dans la constitution des groupes de TD, et considérablement retardé le début des cours et des **premiers entretiens référents**.

Bien que les entretiens débuté en novembre 2010 aient été toujours en cours, la **réunion** de mi-novembre a permis de dresser un premier bilan « inquiétant » du déroulement du dispositif dans la filière.

Sur les 10 étudiants « potentiellement décrocheurs » suivis par le responsable pédagogique, 4 se sont présentés à ce premier entretien. Ils ont tous été encouragés à rencontrer une conseillère d'orientation-psychologue.

La secrétaire pédagogique, en dépit de ses nombreuses relances, n'a eu aucun retour des autres enseignants référents.

Au premier semestre, ni module ni présentation des partenaires ou des formations alternatives n'ont pu être organisées. Seuls des tutorats dans une matière fondamentale (histoire moderne et contemporaine) ont été assurés.

En décembre, une information sur les possibilités de réorientation et le calendrier de l'admission post bac a néanmoins été faite par un mail adressé aux étudiants « potentiellement décrocheurs » par le responsable pédagogique.

Fin février, la deuxième vague d'entretiens référents n'ayant pas démarré, un plan d'action a été décidé sur la seule base des résultats des examens du premier semestre :

- 7 étudiants avaient validé leur premier semestre.
- 34 étudiants étaient ajournés (dont 5 absents à tout ou partie de leurs examens).

A la demande du responsable, un mail a été envoyé aux étudiants ajournés, par la secrétaire pédagogique, pour leur redonner la liste des partenaires (« flyer partenaires » édition Nancy) et leur rappeler de formuler leurs vœux sur le portail d'Admission Post Bac (obligatoire pour les inscriptions dans les filières sélectives) avant le 20 mars 2011.

Les bacheliers professionnels et technologiques ont également été informés par mail de la création, au second semestre, d'un diplôme Universitaire « Passerelle » entre l'Université Nancy 2 et l'IUT Epinal-Hubert Curien. Destiné aux étudiants en échec au premier semestre, il permet une mise à niveau (un semestre 0) qui assure, pour les meilleurs, l'entrée en DUT « tertiaire » (Techniques de Commercialisation) ou « Secondaire » (Génie Industriel et Maintenance-Qualité Logistique Industrielle et Organisation) à l'IUT d'Epinal à la rentrée 2011-2012.

Malgré de nombreuses sollicitations, l'équipe-projet n'a pas eu de contact avec le responsable de la filière durant toute la période de février à juillet 2011.

Cependant, fin mai, tous les étudiants d'Histoire ont été conviés à participer au "café des volontaires" (information sur le service volontaire européen) organisé par la Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale, le mardi 7 juin à la Maison de l'Étudiant du campus Lettres et Sciences Humaines de l'Université Nancy 2. Cette séance d'information n'a donné lieu à aucun retour.

Finalement, 5 étudiants « potentiellement décrocheurs » seulement ont validé leur année universitaire (dont 1 au rattrapage), soit un taux de réussite de 12,2 % contre 32,7 % pour les autres étudiants. Parmi les admis, 4 sont titulaires d'un baccalauréat général, 1 d'un baccalauréat technologique.

Dans son bilan final présenté aux membres du comité de pilotage en juillet 2011, le responsable pédagogique regrettait le retard pris dans la mise en place du dispositif, le manque de disponibilité des enseignants déjà très occupés (sacrifiant le suivi au bénéfice de leurs cours et travaux de recherche) et le manque d'assiduité et d'implication des étudiants bénéficiaires malgré les relances par mail et téléphone.

Il se réjouissait en revanche :

- de l'établissement d'un lien entre des personnes-ressources compétentes et les étudiants parfois démunis face à la multiplicité des services et l'éloignement des interlocuteurs.
- d'une meilleure information des étudiants sur les procédures de réorientation et les échéances à respecter,
- des solutions proposées aux étudiants pour rebondir (emplois même précaires, concours administratifs, armée, etc.) réduisant les cas des étudiants en rupture totale.

2.2. Administration Economique et Sociale, Université Nancy 2

En AES, la réunion de présentation de l'expérimentation s'est déroulée en mai 2010 en présence du responsable de la Licence, de la responsable du tutorat en première année, du directeur des études, de la responsable pédagogique de L1 et d'un collègue enseignant-chercheur. Le nombre important d'étudiants boursiers, d'étudiants étrangers et d'étudiants vivant dans le sud de la Lorraine (bassins de Lunéville, Meuse et Vosges) inscrits en L1 d'AES avait déjà motivé la mise en place de dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté dans le cadre du Plan « Réussir en Licence » (PRL) : enseignants référents et tutorats adaptés (par matière). En 2009-2010, 286 étudiants étaient ainsi concernés par le tutorat sur les 340 inscrits en L1. Le dispositif « accompagnement des étudiants décrocheurs », qui mobilisait des partenaires extérieurs, spécialisés dans l'orientation et l'insertion des jeunes, a été accueilli comme un complément nécessaire et utile à ce qui existait déjà. Seuls les modules 3 et 4 devaient être organisés.

Seulement deux enseignants, déjà référents dans le cadre du PRL, ont assisté à la formation du 1er juillet à Nancy. Mais, tous (5 enseignants) ont souhaité utiliser le guide référent élaboré par l'équipe projet.

Pour l'équipe pédagogique, bien que 100 à 120 étudiants puissent présenter un fort risque de décrochage, le dispositif ne devait concerner qu'une trentaine d'étudiants, 50 tout au plus, pour être efficace et ne pas faire écho au PRL.

Il a été convenu que le responsable pédagogique de la licence serait le « responsable décrocheurs » dans sa filière.

Sélection des étudiants

Pour affiner la sélection des bénéficiaires, l'éloignement géographique a été ajouté aux critères « habituels » (type de bac, vœu d'orientation, retard dans la scolarité, exercice d'une activité professionnelle). Sur la fiche d'inscription administrative, il était demandé à l'étudiant d'indiquer le temps de trajet parcouru entre son domicile et son lieu d'étude (parfois plus d'une heure).

Le dispositif devait être rendu obligatoire pour les étudiants sélectionnés et accessible aux autres. Les modules 3 et 4 ont été proposés en CEVU comme Unité d'Enseignement Libre pouvant donner lieu à la validation de crédits ECTS, pour les « potentiellement décrocheurs » assidus à leurs entretiens référents.

Accompagnement individualisé

Le 6 septembre, lors de la journée de rentrée, l'équipe-projet a **présenté le dispositif**, distribué le « **flyer partenaires** » (édition Nancy) à l'ensemble des étudiants présents, et rassemblé les fiches d'inscription pédagogique permettant le repérage des « potentiellement décrocheurs ».

Sur la base des informations fournies, 36 étudiants ont été sélectionnés par la secrétaire pédagogique. Chacun des bénéficiaires a été convoqué à un entretien par un des 5 enseignants référents.

Réunion bilan mi-novembre : point sur les difficultés rencontrées par les profs référents, les évolutions souhaitées...

22 étudiants (soit 60 % des « potentiellement décrocheurs ») se sont présentés au premier entretien et ont été suivis régulièrement tout au long du premier semestre.

La plupart d'entre eux (13 étudiants) ont été encouragés à suivre les tutorats disciplinaires et méthodologiques. Par ailleurs, 2 étudiants ont été adressés à l'assistante sociale et 5 étudiants aux conseillers d'orientation psychologue du Service d'Information et d'Orientation de l'UN2.

La seule étudiante inscrite dans le module « Construire une orientation positive », a été renvoyée vers un conseiller d'orientation psychologue à titre individuel.

Pour les absents, 2 s'étaient réorientés au cours du mois d'octobre. Les 12 autres sont restés injoignables.

Bien que la **deuxième vague d'entretiens référents** ne soit pas achevée, un nouveau bilan a été fait avec l'équipe pédagogique, courant février, après les résultats d'examens du premier semestre. Seulement 2 étudiants avaient validé leur premier semestre.

Pour les autres :

- 15 étaient absents à tout ou partie de leurs examens,
- 10 ayant passé tous leurs examens ont été ajournés avec 5/20 ou moins de moyenne.
- 9 ayant passé tous leurs examens ont été ajournés avec plus de 5/20 de moyenne.

Pour les étudiants les plus en difficulté, l'équipe pédagogique a estimé qu'il était impératif de leur proposer une réorientation. Pour ceux dont la moyenne tournait autour de 8/20, il fallait plutôt les aider à développer des stratégies pour valider le second semestre (gestion du temps, méthode pour travailler les cours).

En mars, l'équipe projet a rencontré une nouvelle fois le responsable de la licence pour faire un point sur les entretiens référents et organiser les modules. Sur les 31 étudiants encore inscrits au second semestre, 13 seulement s'étaient présentés aux entretiens. 2 étudiantes ont été adressées à Mode d'Emploi pour un bilan de compétences. Seule l'une d'entre elles est allée au terme de son bilan et a choisi un métier dans la vente.

La plupart des étudiants absents ont totalement décroché de l'université et du dispositif. Certains d'entre eux ont néanmoins fait connaître à leur enseignant leurs nouveaux projets : un étudiant a réussi le concours de la gendarmerie, un autre a postulé dans un BTS à Verdun, un troisième à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale à la rentrée 2011.

Faute de demande, les modules 3 et 4 n'ont pas été organisés.

Début mars, un mail préparé par la secrétaire pédagogique a été envoyé aux absents pour leur redonner la liste des partenaires et leur rappeler les échéances de la formulation des vœux sur le portail d'admission post-bac.

Fin mai, un autre mail conviait les étudiants d'AES au "café des volontaires" qui se déroulait début juin. Cette séance d'information n'a donné lieu à aucun retour.

La **troisième vague d'entretiens** était programmée à l'issue de la deuxième session des examens du second semestre.

Sur les 36 étudiants suivis, 2 seulement ont validé leur année. 29 étudiants étaient défaillants aux examens et n'ont pas vu leur enseignant référent.

Dans son **bilan final**, le responsable de la licence a souligné que les échanges avec leur enseignant référent ont semblé rassurer les étudiants et les motiver. Il a cependant déploré le manque d'assiduité des étudiants aux entretiens, le non-respect de leur engagement à assister aux tutorats et une mauvaise compréhension du projet par certains étudiants et enseignants (pourquoi vouloir les pousser hors de l'université ?).

Il convient de noter ici que, malgré le temps passé par l'équipe-projet à expliquer l'objectif de cette expérimentation aux équipes pédagogiques, sa perception est très variable d'une filière à l'autre et certains enseignants, notamment ceux qui n'ont pas suivi les séances de formation à l'entretien organisées en juillet 2010, sont restés septiques.

2.3. Psychologie, Université Paul Verlaine-Metz

Le responsable de la L1 de Psychologie avait été l'un des premiers à se porter volontaire pour participer au dispositif expérimental. Partant du constat que les bacheliers professionnels et technologiques étaient surreprésentés dans sa filière (35 % des étudiants de L1 titulaires d'un baccalauréat technologique et 14 % d'un baccalauréat professionnel), il lui semblait impératif d'éviter un « gâchis humain » en proposant à ces publics un

accompagnement personnalisé pour leur permettre, au plus tôt, de se réorienter vers des filières plus adaptées.

Sélection des étudiants

En psychologie, les étudiants ont été sélectionnés selon trois modalités :

- à l'inscription administrative, **tous les bacheliers professionnels et les redoublants**,
- les **étudiants ayant moins de 6/20 aux tests de biologie et statistiques** se déroulant pendant la semaine de rentrée,
- tous les **étudiants en retard** pour leur inscription pédagogique.

136 étudiants « potentiellement décrocheurs » (sur 393 inscrits en L1) ont été sélectionnés. Obligatoire pour ces derniers, le dispositif était accessible à tous les autres étudiants.

Accompagnement individualisé

Pour éviter d'ajouter à la masse d'informations donnée aux étudiants pendant la semaine de rentrée, le responsable pédagogique a tenu à faire lui-même la **présentation du dispositif et des partenaires** à l'ensemble de ses étudiants, durant son second cours en amphi, le 20 septembre.

Les **premiers rendez-vous référents** ont débuté le 27 septembre. Le suivi des 136 étudiants « potentiellement décrocheurs » a été réparti équitablement entre 9 enseignants référents volontaires.

Réunion bilan mi-novembre : point sur les difficultés rencontrées par les profs référents, les évolutions souhaitées...

28 étudiants (soit 20 % des bénéficiaires), étaient présents au premier entretien référent.

Les deux modules de soutien pédagogique et méthodologique qui concernaient 14 étudiants devaient être organisés par le responsable pédagogique.

Par ailleurs :

- 2 étudiants ont été adressés à l'assistante sociale,
- 2 étudiants aux missions locales,
- 6 étudiants aux conseillers d'orientation-psychologues
- 2 étudiants au CRI-BIJ (bureau messin du CRIJ Lorraine)
- 1 étudiant à l'AFIJ.

Les 6 étudiants positionnés sur le module 4 ainsi que les étudiants absents aux entretiens, ont été contactés par mail par le conseiller Pôle emploi qui leur a proposé de travailler sur leur projet professionnel ou d'être éventuellement adressés à des COP pour les questions concernant leur orientation.

A ce stade de l'expérimentation, malgré un bilan quantitatif très moyen, le bilan qualitatif était positif. L'équipe pédagogique se réjouissait des effets bénéfiques du dispositif sur les étudiants : moins d'isolement et une confiance accrue dans leurs chances de réussite.

Par mail et téléphone, les enseignants ont assuré un suivi régulier (tous les 15 jours), permettant aux étudiants de faire remonter leurs difficultés au fur à mesure.

Pour le responsable pédagogique, les résultats des premières colles de TD n'étant pas significatifs, le deuxième entretien avec les étudiants et l'organisation des modules ne pouvaient avoir lieu qu'après les résultats des examens du premier semestre.

Fin février, malgré les mauvais résultats aux examens, seulement 7 % d'étudiants « potentiellement décrocheurs » se sont présentés au **deuxième entretien référent** :

- 27 étudiants admis, soit un peu moins de 20 % des bénéficiaires.
- 109 ajournés (dont 30 absents à tout ou partie de leurs examens)

Les étudiants les plus en échec ne se sont pas présentés à ce nouvel entretien.

A la demande du responsable pédagogique, un courrier électronique a donc été adressé par la secrétaire pédagogique aux 47 étudiants ayant eu moins de 5/20 aux examens pour leur proposer un rendez-vous avec un conseiller d'orientation-psychologue et leur rappeler la possibilité de s'adresser à l'ensemble des structures partenaires. Le « flyer partenaires » était joint au mail.

Par ailleurs, envoyé à l'ensemble des étudiants « potentiellement décrocheurs », un mail rappelait à ceux qui désiraient s'inscrire dans une filière sélective en 2011-2012, qu'ils devaient formuler leurs vœux sur le site d'Admission Post Bac avant le 20 mars 2011.

Les étudiants vus sont ceux qui ont validé leur semestre et ont décidé de rester à l'Université. Par conséquent, les modules 3 et 4 ne les intéressaient pas et n'ont pas été organisés.

Début avril, les étudiants inscrits en L1 Psychologie à l'UPV-M étaient invités à participer à un atelier de "Découverte du service civique" animé par un conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, référent « Service civique » à la DDCS 54, le 15 Avril 2011. 2 étudiants de psychologie se sont inscrits.

A l'issue de la troisième vague d'entretiens, **un bilan général de l'expérimentation** a été dressé par l'équipe pédagogique et présenté lors du troisième et dernier comité de pilotage. Au total, 31 étudiants « potentiellement décrocheurs » ont validé leur année universitaire (dont 8 au rattrapage). Le taux de réussite des « potentiellement décrocheurs » est de 22,8 % contre 27,6 % pour les non bénéficiaires.

Pour le responsable pédagogique et les enseignants impliqués, le rapport coût/résultats de ce dispositif est moyen.

Le taux de participation des étudiants contactés est resté extrêmement faible (en moyenne, 1 sur 7), malgré les relances par courriers électroniques, appels téléphoniques et courriers "papier". Les enseignants référents se sont fatigués et démotivés face à l'abandon et au manque d'intérêt d'une majorité d'étudiants. Les résultats universitaires des étudiants bénéficiaires ont été parfois "décevants".

En revanche, l'équipe pédagogique a souligné une bonne implication et une grande motivation des étudiants ayant répondu favorablement au projet et des résultats universitaires parfois "inespérés" pour certains d'entre eux. Le programme d'accompagnement a clairement amélioré leur « perception » des enseignants et de l'université et a permis de réelles interactions avec les enseignants impliqués.

2.4. Droit, Université Paul Verlaine-Metz

Comme le responsable de la filière Psychologie, la responsable de la licence Droit était particulièrement enthousiasmée par ce dispositif expérimental. Alors que moins d'un quart des étudiants de L1 accède à la deuxième année, elle avait indiqué qu'elle souhaitait que les bacheliers professionnels souvent très en difficulté et les redoublants (parfois « triplants »), nombreux dans sa filière, soient les premiers pris en charge.

Sélection des étudiants

- les **bacheliers professionnels et technologiques** : au moment de leur inscription pédagogique, via la fiche d'inscription, à laquelle ont été ajoutées des questions supplémentaires (mail perso, type de bac, mention au bac, exercice d'une activité rémunérée, 1er vœu d'inscription).
- une partie des **étudiants en retard** pour leur inscription pédagogique.
- **les redoublants et « triplants »** titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique et les titulaires d'un baccalauréat général ayant rencontré d'importantes difficultés en première année.

Alors qu'elle estimait le nombre des bénéficiaires à 150 étudiants, la responsable pédagogique avait indiqué lors de la réunion préparatoire que peu de ses collègues accepteraient la mission d'enseignant référent. A sa demande, afin d'éviter une surcharge de travail pour les volontaires, un étudiant de M1 a été recruté par l'équipe-projet pour tenir le rôle de référent.

121 étudiants « potentiellement décrocheurs » (sur 476 inscrits en L1) ont été intégrés au dispositif.

Accompagnement individualisé

L'équipe-projet a **présenté le dispositif** en amphi à l'ensemble des étudiants de L1 et distribué à chacun le « flyer partenaires » (édition Metz) durant un cours magistral. Sans s'étendre sur les modalités de sélection, la porteuse de projet a informé les étudiants qu'environ un tiers d'entre eux bénéficierait tout au long de l'année d'un suivi personnalisé destiné à favoriser leur réussite.

Le 1^{er} octobre, les enseignants référents et les partenaires se sont présentés devant les étudiants « potentiellement décrocheurs ». Bien qu'ils aient été prévenus que leur présence serait contrôlée par émargement, les étudiants étaient peu nombreux (41 étudiants présents sur 121).

Les **premiers rendez-vous référents** ont débuté le 27 septembre. Le suivi des 121 étudiants « potentiellement décrocheurs » a été réparti équitablement entre les 9 référents (8 enseignants chercheurs et 1 étudiant). 6 enseignants avaient assisté à la formation « référent » du 7 juillet 2010. Tous ont utilisé le guide d'entretien.

6 ont demandé que la secrétaire pédagogique organise leur rendez-vous.

Réunion bilan mi-novembre : point sur les difficultés rencontrées par les profs référents, les évolutions souhaitées...

84 étudiants ont honoré leur premier entretien référent, soit près de 70 %.

Pour les autres :

- 1 abandon connu,
- 15 réorientations dès la rentrée,
- et 21 absences « non justifiées ».

Le premier bilan qualitatif était très positif puisque l'expérience était bien vécue par les enseignants et les étudiants et le guide d'entretien remplissait bien son rôle en mettant progressivement les étudiants en confiance, tout en abordant tous les types de problèmes.

Pour éviter que les étudiants ne pensent qu'on les encourageait à sortir de l'université, les enseignants considéraient que l'organisation des modules 3 et 4 ne devait être envisagée qu'au second semestre. La soixantaine d'étudiants inscrits sur les modules 1 et 2 ont été renvoyés vers les tutorats de droit civil, droit constitutionnel, français et prise de notes organisés dans le cadre du plan « Réussir en licence ».

Des étudiants ont également été adressés à titre individuel :

- à l'assistante sociale (10 étudiants),
- à la Mission locale (1 étudiant),
- au conseiller Pôle emploi (2 étudiants),
- aux conseillers d'orientation-psychologues du Service d'Information et d'Orientation de l'UPV-M (10 étudiants),
- au CRI-BIJ (1 étudiant),
- au Bureau d'Aide Psychologique Etudiant (1 étudiant).

Les absents se sont vus proposer, par mail, un entretien avec le conseiller Pôle emploi.

Les premières colles de TD étaient un bon indicateur des difficultés rencontrées par les étudiants. Cependant, comme il était **difficile de récupérer les notes**, les chargés de TD étant parfois des intervenants extérieurs, il a été décidé que le nouveau bilan avec les étudiants aurait lieu après les résultats des examens du premier semestre.

Courant décembre, une présentation des BTS 18 mois de l'académie Nancy-Metz, des IUT en rentrée décalée de l'UPV-M et du calendrier de l'Admission Post Bac a été faite à l'ensemble des étudiants par une conseillère d'orientation-psychologue pour permettre aux étudiants envisageant une réorientation de connaître les opportunités possibles et de mûrir leur projet pendant les vacances de Noël.

En février, après les résultats d'examens, lors de la **réunion bilan**, les deuxièmes entretiens référents n'étaient pas terminés.

Globalement les résultats des « potentiellement décrocheurs » étaient très médiocres :

- 18 étudiants « potentiellement décrocheurs » étaient admis (soit 15 % d'entre eux),
- 7 étudiants étaient défaillants (absents à tout ou partie des examens),
- tous les autres étaient ajournés.

Sur l'ensemble des étudiants de L1, moins d'un tiers avaient validé leur premier semestre. La responsable pédagogique a demandé que tous les étudiants ajournés ayant une moyenne de 5/20 ou moins (bénéficiaires ou non), soient invités par mail à prendre rendez-vous avec un

conseiller d'orientation psychologue ou à s'inscrire dans les modules 3 et 4 pour une information sur les alternatives possibles (formations courtes en alternance, etc.). Des aménagements d'emploi du temps étaient prévus pour l'organisation des modules.

Une nouvelle réunion, en mars, devait permettre d'organiser les modules 3 et 4. Faute de retours des étudiants, rien n'a été organisé.

Ceux qui avaient accepté l'idée d'un entretien avec un COP n'ont pas forcément tenu leur engagement.

Pour les enseignants, les étudiants refusaient l'aide qui leur était proposée.

Début avril, après l'envoi d'une centaine de mails, 2 étudiants se sont inscrits à l'atelier de "Découverte du service civique" du 15 avril 2011 animé par un conseiller d'éducation populaire et de jeunesse.

Le **bilan général de l'expérimentation** a été dressé par l'équipe pédagogique et présenté lors du troisième et dernier comité de pilotage. Finalement, 19 étudiants « potentiellement décrocheurs » ont validé leur année universitaire (dont 7 au rattrapage). Aucun d'entre eux n'est titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique. Le taux de réussite des « potentiellement décrocheurs » est de 15,7 % contre 43,7 % pour les autres.

L'équipe pédagogique a pointé une mauvaise compréhension du projet par des étudiants, qui se sont sentis stigmatisés et « poussés vers la sortie », un manque d'assiduité aux entretiens référents et la malhonnêteté de certains étudiants quant au travail personnel fourni et à leur présence aux séances de tutorat. Elle regrettait également que certains étudiants acceptent l'échec et attendent passivement un redoublement quand ils peuvent envisager une réorientation.

Le suivi individualisé ayant, cependant, permis de sortir les étudiants de leur isolement, de les rassurer sur leurs chances de réussite et de les motiver, l'équipe pédagogique a souhaité une reconduction du projet à la rentrée 2011-2012. Sensibilisés par la mobilisation de leurs collègues face aux difficultés rencontrées par les étudiants, quatre enseignants-chercheurs ont souhaité rejoindre l'équipe des enseignants référents et assurer le suivi en 2011.

En septembre 2011, 118 étudiants « potentiellement décrocheurs » (bacheliers technologiques et professionnels, redoublants et « triplants ») ont donc été répartis entre 12 enseignants référents. Dans sa nouvelle formule, le dispositif, à défaut d'être obligatoire, a été rendu plus attractif pour les étudiants. Contre la signature d'un contrat avec son enseignant référent, l'étudiant assidu aux entretiens et aux tutorats peut bénéficier d'un bonus pédagogique.

2.5. Sciences du Vivant, Université Henri Poincaré (Nancy 1)

L'équipe-projet a rencontré le directeur des études de la Licence Sciences du Vivant au mois de mai 2010. A chaque rentrée, il recevait systématiquement, avant le début des cours, tous les bacheliers non titulaires d'un Bac S (notamment les bacheliers technologiques des filières ST2S et STL) pour les informer sur leurs faibles chances de réussite dans sa filière. Il voyait dans le dispositif « accompagnement des étudiants décrocheurs » une opportunité, pour ceux qui malgré ses mises en garde décidaient de s'inscrire, de travailler sur un projet de réorientation sans perdre une année universitaire.

Dans le cadre du plan « Réussir en licence », tous les étudiants de L1 bénéficiaient déjà d'un suivi par un enseignant référent (leur enseignant de TP) et pouvaient assister à des séances de tutorat disciplinaire (en biologie, anglais, biochimie, chimie organique, géologie, mathématiques, physique).

En juin, lors de la présentation du projet et des partenaires aux enseignants référent, certains ont fait part des difficultés rencontrées dans le cadre du plan « Réussir en licence » :

- La plupart des étudiants qui ont de mauvais résultats aux examens ne viennent plus aux entretiens au deuxième semestre.
- Quand on leur demande d'expliquer leurs mauvais résultats, les étudiants évoquent en général un manque de travail et n'avouent pas forcément leurs difficultés.
- Certains étudiants restent injoignables faute d'avoir leur adresse mail personnelle ou leur numéro de téléphone.
- Les étudiants ne comprennent pas toujours ce que l'enseignant référent peut leur apporter.
- Les étudiants ne vont pas aux séances de tutorat car les horaires ne sont pas adaptés (entre midi et quatorze heures).
- Pour rendre le tutorat efficace, il faudrait des colles ou des systèmes de bonus-malus.
- Les attentes des enseignants sont hétérogènes : les étudiants ne comprennent pas toujours ce qu'on attend d'eux aux examens.
- Les étudiants arrivent avec une image stéréotypée de l'université (peu de travail, pas d'encadrement, etc.) et lorsqu'ils s'aperçoivent qu'elle est fautive, ils ont une réaction de rejet.
- Le suivi « référent » est rendu beaucoup plus difficile au second semestre par les unités d'enseignement de différenciation. Les groupes de TP, identiques d'une UE à l'autre au premier semestre, varient au second semestre en fonction des UE choisies.

Bien qu'habitué au rôle de référent, 10 enseignants de Sciences du Vivant ont participé à la formation des 1 et 7 juillet à Nancy et Metz. Tous ont souhaité recevoir le guide d'entretien.

Sélection des étudiants

Pour le directeur des études, la population à risque se compose chaque année de 80 à 100 étudiants, essentiellement des bacheliers technologiques. Il n'y a pas de bacheliers professionnels en L1 de Sciences du Vivant à l'Université Henri Poincaré. Sur les 400 étudiants inscrits en première année, seulement la moitié passent en L2 et 70 redoublent. Pour les autres, environ 25 % disparaissent totalement. D'autres, inscrits là « en transit », se réorientent en cours d'année vers les IFSI (Institut de Formation des Soins Infirmiers) ou les formations paramédicales (par exemple, préparateur en pharmacie, puéricultrice).

La sélection des étudiants s'est faite grâce à la **fiche d'inscription** pédagogique remplie le jour de la rentrée (identité, type de bac, études antérieures) à laquelle ont été ajoutées des champs (adresse, téléphone, mail personnel, mention au bac, exercice d'une activité rémunérée, 1er vœu d'inscription) destiné à faciliter le repérage des bacheliers technologiques et généraux (L, ES ou S obtenu sans mention) et la prise de contact avec eux.

Pour une plus grande efficacité du dispositif, 100 étudiants « potentiellement décrocheurs » devaient être suivis au maximum.

Accompagnement individualisé

Lors de la réunion de rentrée du 6 septembre 2010, le dispositif a été présenté par le directeur des études à l'ensemble des étudiants. Exposé brièvement en amphi, le « flyer partenaires » (édition Nancy) a été mis à la disposition de tous les étudiants sur l'intranet.

Dès le 13 septembre, après avoir récupéré les fiches d'inscription pédagogique, la secrétaire pédagogique a constitué le fichier des 98 « potentiellement décrocheurs ».

Les 427 étudiants inscrits en L1 ont été répartis entre les 27 enseignants référents dans autant de groupes de TP. Une liste de « potentiellement décrocheurs » présents dans leur groupe a été transmise à chaque enseignant référent afin qu'il assure un entretien plus complet (via le guide d'entretien) et un suivi accru pour les étudiants susceptibles de décrocher.

Réunion bilan mi-novembre : point sur les difficultés rencontrées par les profs référents, les évolutions souhaitées...

58 étudiants (soit 60 % des bénéficiaires) se sont présentés à leur **premier entretien référent**.

Pour les absents, 5 étudiants avaient abandonnés. Les autres sont restés injoignables.

Beaucoup d'enseignants n'ont prescrit ni entretien individuel ni inscription dans les modules à leurs étudiants.

En l'absence de créneaux, d'enseignants ou de chargés de TD disponibles, les étudiants positionnés sur les modules « Réussir sa L1 » ont été renvoyés vers les tutorats PRL animés par des étudiants de master.

Le directeur des études avait indiqué, dès la première réunion avec l'équipe-projet, qu'il serait très difficile d'organiser les modules « Réussir sa réorientation en L1 », car cela supposait de dégager des créneaux communs aux 27 groupes de TP. Il suggérait qu'à l'instar du tutorat, ils soient organisés entre 12h et 14h, après 18h ou le samedi matin. Cette solution n'a pas été retenue car ces créneaux ne sont pas adaptés au public visé : la pause médiane (rarement de 2 heures) est consacrée exclusivement par les étudiants au déjeuner, qui ne peuvent souvent rester le soir après les cours ou venir le samedi matin en raison de difficultés liées aux transports.

Les 27 étudiants positionnés sur les modules 3 et 4 ont été adressés à titre individuel :

- à l'assistante sociale (1 étudiant),
- à la Mission locale (1 étudiant),
- aux conseillers d'orientation psychologues du Service d'Information et d'Orientation de l'UN2 (22 étudiants),
- au CRI-BIJ (1 étudiant),
- à l'AFIJ (1 étudiant),
- au Bureau d'Aide Psychologique Etudiant (1 étudiant).

Pour connaître le nombre exact d'étudiants « perdus », les fiches d'inscription aux Unités d'Enseignement du second semestre, à remplir avant fin novembre, étaient un bon indicateur. Début décembre, le directeur des études a adressé à la secrétaire pédagogique la liste des étudiants n'ayant pas remis leur fiche d'inscription pour le second semestre afin qu'elle leur adresse un mail leur rappelant qu'ils pouvaient faire appel aux partenaires. Le « flyer » figurait en pièce jointe.

Selon l'équipe pédagogique, il était très difficile d'évaluer le niveau des étudiants avant les examens du premier semestre, les notes obtenues en TD et TP n'étant pas révélatrices. Il a donc été décidé que le deuxième entretien référent serait organisé après les résultats des examens du second semestre.

Avant les vacances de Noël, une information sur les possibilités de réorientation a été faite en amphitheâtre par un conseiller d'orientation-psychologue afin que les étudiants puissent s'inscrire à temps dans les formations de type BTS 18 mois ou DUT en rentrée décalée ou qu'ils forment leur vœu d'inscription dans des filières sélectives à la rentrée suivante sur l'Admission post bac.

En février, seulement 11 % d'étudiants « potentiellement décrocheurs » se sont présentés au **deuxième entretien référent « obligatoire »** :

- 13 étudiants bénéficiaires ont validé leur premier semestre Parmi eux, aucun n'était titulaire d'un baccalauréat technologique.
- 85 ont été ajournés (dont 6 absents à tout ou partie de leurs examens).

Les étudiants les plus en difficulté ne se sont pas présentés à l'entretien référent.

Tous les étudiants, bénéficiaires ou non (environ 200 étudiants), qui avaient validé moins de 6 crédits ECTS ont reçu un mail de la secrétaire pédagogique les invitant à rencontrer un conseiller d'orientation psychologue.

Si la répartition des étudiants dans 27 groupes de TP avait rendu difficile l'organisation des modules 3 et 4, les Unités d'Enseignement différenciées au deuxième semestre l'ont rendu impossible.

Une campagne de mail a donc été lancée au cours du deuxième semestre :

- au début du mois de mars, pour redonner à tous les absents la liste des partenaires et les échéances de l'Admission Post Bac,
- pour informer tous les étudiants des places vacantes dans le BTS 18 mois "Techniques Physiques pour l'Industrie et le Laboratoire" du lycée Arthur VAROQUAUX de Tomblaine,
- pour convier, fin mai, tous les étudiants de L1 au "café des volontaires" du 7 juin.

Tous ces mails sont restés sans réponse.

Le **bilan général de l'expérimentation** a été dressé par le directeur des études et présenté lors du comité de pilotage en juillet 2011.

Au final, parmi les 13 étudiants « potentiellement décrocheurs » qui ont validé leur année universitaire (dont 5 au rattrapage), aucun n'est titulaire d'un baccalauréat technologique. Le taux de réussite des « potentiellement décrocheurs » est de 13,3 % contre 53,1 % pour les autres.

Pour l'équipe pédagogique, le trop grand nombre d'étudiants sélectionnés (tous les étudiants non titulaires d'un bac S, d'un bac S obtenu sans mention ou tous ceux qui n'avaient pas l'université comme premier choix d'orientation) a rendu difficile leur suivi individuel. L'impossibilité de trouver des créneaux horaires communs a empêché la mise en place de réunions d'information et d'ateliers collectifs.

Les bacheliers technologiques choisissent d'ignorer les avertissements répétés de l'équipe pédagogique et continuent de s'inscrire en biologie alors qu'aucun d'entre eux n'a une fois encore validé son premier semestre.

Après les jurys du premier semestre, les véritables décrocheurs sont sortis et ne répondent plus aux sollicitations des enseignants.

Cependant l'expérimentation a été un plus par rapport au dispositif préexistant car elle a permis de former une partie des professeurs référents -qui ont tous utilisé le guide d'entretien- , de les informer sur les possibilités de réorientation et de leur faire connaître les organismes œuvrant à l'orientation et à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants.

2.6. Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université Henri Poincaré (Nancy 1)

En juin 2010, lors de la première réunion, les responsables pédagogiques de la licence regrettaient que l'orientation active ne fonctionne pas, les néo-bacheliers s'inscrivant malgré l'« avis réservé » de l'équipe pédagogique. Depuis quelques années, les bacheliers professionnels et technologiques constituent un tiers des effectifs de L1 STAPS. Ils rejettent pour la plupart leur formation d'origine, ont peu d'autonomie dans leur travail personnel (ils ne travaillent pas en dehors du temps scolaire) et rencontrent d'importantes difficultés dans les sciences humaines et sociales. Ces étudiants s'investissent dans les activités sportives (6 heures par semaine, 4 activités différentes) mais s'intéressent peu à la théorie alors que les connaissances théoriques et méthodologiques représentent deux tiers des enseignements. Contrairement aux autres filières (deux sessions d'examens aux premier et second semestres), STAPS avait décidé d'adopter le contrôle continu intégral à la rentrée 2010-2011 (contrôle des connaissances tout au long de l'année universitaire).

L'équipe pédagogique souhaitait travailler autour de 2 axes de réflexion :

- Favoriser la réussite des étudiants en difficulté.
- Travailler sur leur réorientation vers des formations courtes (Brevet d'Etat, etc.) dans les métiers du sport.

11 enseignants, déjà référents dans le cadre du plan « Réussir en licence » ont souhaité prendre part au projet. Un a assisté à la formation « référent » du 1^{er} juillet à Nancy. Les enseignants de STAPS n'ont pas utilisé le guide d'entretien car ils considéraient que les questions, notamment celles sur les caractéristiques sociodémographiques de l'étudiant, étaient trop personnelles.

Sélection des étudiants

Pour les responsables pédagogiques, il fallait cibler prioritairement :

- les **bacheliers professionnels et technologiques** de plus en plus nombreux. Il y a quelques années, 80 à 90 % des étudiants avaient un bac S (contre 55 % actuellement).
- **les arrivées tardives** : les néo-bacheliers inscrits tardivement et les étudiants d'IUT génie mécanique, de fac de médecine et de fac de sciences arrivant parfois au deuxième semestre.

La population à risque était évaluée à 100-120 étudiants.

Accompagnement des « potentiellement décrocheurs »

Lors de la réunion de rentrée, la responsable de la licence a présenté le projet et les aménagements pédagogiques à l'ensemble des étudiants.

Le 30 septembre, les conseillers d'orientation psychologue, l'IRIS, Mode d'Emploi, l'AFIJ, et le CRIJ ont exposé aux « potentiellement décrocheurs » leur(s) domaine(s) de compétences et encouragés les étudiants à prendre contact avec eux en cas de besoin.

Le dispositif intégré à la maquette pédagogique s'est articulé en 3 temps :

- **Des TD spécifiques.**

Avec l'accord de l'équipe pédagogique, 2 groupes, réservés exclusivement aux 106 étudiants « potentiellement décrocheurs », ont été constitués pour certains cours théoriques (anatomie, physiologie, psychologie, histoire des activités physiques et sportives). Si la liberté de sortir de ces groupes a été laissée aux étudiants, aucun n'en a exprimé le souhait. Au contraire, d'autres, non bénéficiaires du dispositif, ont demandé à les intégrer.

Dans ces groupes, bien que les partiels soient les mêmes que pour les autres étudiants, les enseignements et les cours magistraux étaient davantage expliqués et approfondis.

L'organisation de l'emploi du temps permettait de mettre en place facilement les modules 3 et 4 dans des créneaux laissés libres le jeudi matin.

- **Un suivi collectif par des enseignants référents.**

Tous les étudiants de L1 étaient suivis en groupe (20 étudiants en moyenne) par un enseignant référent, à raison d'un créneau par semaine (1 heure chaque lundi) rendu obligatoire, car intégré à l'emploi du temps : tous les documents à rendre, les fiches pédagogiques, les notes et les copies à récupérer passaient obligatoirement par l'enseignant référent. Au cours de cette heure de soutien, l'enseignant apportait aussi une aide méthodologique et pédagogique (questionnaire d'auto-positionnement, travail sur des sujets « type »). Cet espace de parole collectif permettait à tous les étudiants, même les plus réservés de poser leurs questions et d'exprimer leurs difficultés sans craindre de jugement.

- **Une aide au projet professionnel et universitaire.**

Tout au long de l'année, des informations sur les filières que les étudiants peuvent emprunter et des témoignages de professionnels, anciens étudiants de STAPS, sont proposés aux étudiants de L1.

A défaut de modules, un forum « partenaires », réunissant l'AFIJ, le CRIJ, Mode d'Emploi, le référent Service civique, et un conseiller d'orientation psychologue, a été organisé le 21 avril 2011. Malgré les vives recommandations de leurs enseignants et leurs résultats médiocres aux examens d'avril, les d'étudiants bénéficiaires ne sont pas venus à la rencontre des partenaires.

Fin mai, les étudiants de STAPS ont été conviés par mail au "café des volontaires" du 7 juin.

Lors du troisième comité de pilotage, le **bilan final** a été présenté par les responsables pédagogiques.

Malgré les aménagements pédagogiques, la fréquentation des TD a baissé après les résultats du premier semestre et le nombre d'étudiants défaillants aux examens s'est accru au deuxième semestre. 68 étudiants étaient défaillants à tout ou partie de leurs examens.

Cependant, le dispositif, rendu obligatoire de fait, a produit pour les étudiants des effets positifs en termes de motivation et de réussite aux examens.

Sur les 21 étudiants « potentiellement décrocheurs » titulaires d'un baccalauréat professionnel, 2 ont validé leur première année (soit 9,5 % d'entre eux contre 0 en 2010).

Sur les 91 étudiants « potentiellement décrocheurs » titulaires d'un baccalauréat technologique, 12 ont validé leur L1 (13 %), 21 ont validé leur premier semestre et 15 leur deuxième semestre.

Ces résultats encourageants ont décidé l'équipe pédagogique, très investie dans le projet, à reconduire le suivi à la rentrée 2011-2012. 122 étudiants « potentiellement décrocheurs » (bacheliers professionnels et technologiques et redoublants) ont été sélectionnés et répartis dans deux groupes de TD spécifiques.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

La volonté de mener ce projet à bien avait conduit la porteuse du projet à nouer des contacts avec les partenaires dès le dépôt du projet en 2009, alors qu'ils ne seraient sollicités, pour intervenir auprès des étudiants, qu'au cours de l'année universitaire 2010-2011.

Un réseau de partenaires publics et privés avait été mobilisé afin de proposer le plus large panel de solutions aux étudiants. Plus que leur rôle dans l'expérimentation à proprement parler, le tableau résume le type d'aide proposée aux étudiants par chaque partenaire :

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Service d'Information et d'Orientation Universitaire	Elaboration des projets personnels de formation et d'insertion professionnelle. Orientation et réorientation.
Service Universitaire d'aide médicale et sociale des étudiants	Suivi médical et social. Démarches de demandes de bourses, logement, couverture sociale.
Bureau d'Aide Psychologique Etudiant	Assistance psychologique ponctuelle ou psychothérapie.
Centre d'Information et d'Orientation	Elaboration des projets personnels de formation et d'insertion Aide à l'orientation
Missions locales	Aide à l'orientation (ou à la réorientation) professionnelle et à la recherche d'emploi. Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans qui recherchent une qualification et/ou un diplôme par la voie de l'alternance.
Pôle Emploi	Accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel et d'insertion professionnelle. Ateliers « Techniques de

	Recherche d'Emploi », recherche de stages, etc.
AFIJ - Association pour Favoriser l'Insertion des Jeunes	- Stratégies et techniques de recherche d'emploi. - Diffusion d'offres de premier emploi - Organisation d'interfaces entre jeunes et recruteurs
CRIJ Centre de Renseignement et d'Information	Information jeunesse : métiers, études, stages en entreprise et jobs d'été, bourses, logement étudiant, séjours linguistiques, aide à l'orientation
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	Informations sur le service civique : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous
"Parcours Confiance" CELCA Caisse d'épargne	Micro crédit personnel accompagné pour les étudiants en phase de décrochage. Prise en charge financière (partielle ou intégrale – suivant le coût), d'une formation nécessaire à la finalisation d'un projet professionnel.
IRIS - Institut Régional d'Ingénierie Sociale	Formations et mise en relation des étudiants avec les responsables d'entreprise du secteur énergétique, fort pourvoyeur d'emplois.
DCF - Dirigeants Commerciaux de France	Formations et mise en relation avec des entreprises du secteur commercial.
CFAI – Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie	Formations en alternance et mise en relation des étudiants avec les responsables d'entreprise du secteur industriel.

▪ Pôle emploi

Une convention de partenariat entre l'Université Paul Verlaine-Metz et la direction territoriale de Moselle du Pôle Emploi a été signée. A compter du 5 novembre 2010, un conseiller du Pôle emploi assurait une permanence tous les vendredis dans les locaux du Service d'Information et d'Orientation Universitaire de l'UPV-M afin de conseiller les étudiants sur leur projet professionnel. Une solution similaire avait été envisagée à Nancy, mais l'équipe-projet n'a pu rencontrer le directeur de la délégation départementale de Meurthe-et-Moselle.

Malgré les centaines de mails adressés par le conseiller aux étudiants des filières messines et autant de relances par la secrétaire pédagogique du projet, 42 étudiants seulement ont sollicité un entretien avec le conseiller Pôle emploi. Parmi eux, seulement 22 étaient des étudiants de L1 « potentiellement décrocheurs » (inscrits en Droit ou Psychologie). Pour le reste, il s'agissait essentiellement d'étudiants de Master Enseignement n'ayant pas réussi le concours de professorat des écoles.

La mission du conseiller portait essentiellement sur les Techniques de Recherche d'Emploi (CV et lettres de motivation). Pour une réflexion approfondie sur le projet professionnel, les étudiants étaient systématiquement renvoyés aux conseillers d'orientation-psychologues du Service d'Information et d'Orientation de l'UPV-M ou des CIO de l'Académie Nancy-Metz.

Parmi les 22 « potentiellement décrocheurs » reçus par le conseiller, 3 ont repris une activité professionnelle et 5 ont été réorientés vers d'autres filières universitaires.

▪ Centres d'Information et d'Orientation et Missions Locales

Une fiche navette diffusée à l'ensemble des CIO et des Missions locales de la région devait permettre aux conseillers de signaler au secrétariat pédagogique tout étudiant qui se serait présenté de lui-même. Seulement 28 fiches « navette » sont revenues au secrétariat dont 27 émanant des Services Communs Universitaires d'information et d'Orientation ou des CIO. Malgré les directives données par l'AMILOR (Animation Réseau des Missions Locales de Lorraine) et le SAIO de Nancy-Metz qui supervise les CIO, il semble que les conseillers des Missions Locales et les conseillers d'orientation-psychologues n'aient pas systématiquement rempli ces fiches « navette » lorsqu'ils recevaient les étudiants concernés.

- **Mode d'Emploi**

Aucun étudiant n'a pris directement contact avec l'association. 2 étudiantes d'AES ont été positionnées par leur enseignant référent sur un bilan de compétences. Une seule est allée au terme de son bilan. Elle occupe actuellement un emploi dans la vente.

- Concernant l'AFIJ, le CRIJ et le CRI-BIJ, « Parcours Confiance » - Caisse d'Epargne, nous n'avons pas d'idée précise sur le nombre d'étudiants « potentiellement décrocheurs » qui se seraient adressés à eux.

- Quant à l'IRIS, les **Dirigeants Commerciaux de France** et le **Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie**, aucun étudiant ne s'est déclaré intéressé par les formations proposées.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	90
Cofinancements extérieurs à la structure	/
Autofinancement	10

Alors que la Région Lorraine avait exprimé sa volonté de s'engager financièrement dans le projet en septembre 2009, la réorganisation de l'instance régionale en 2010 avait considérablement compliqué la mise en place d'un partenariat financier.

Bien que les rencontres avec les représentants des pôles « Formation tout au long de la vie et « Jeunesse » n'aient pas conduit à un cofinancement, –qui d'ailleurs n'était pas nécessaire- elles ont initié une réflexion commune autour de la problématique du décrochage universitaire. La porteuse du projet a été conviée à l'ensemble des réunions de travail pour l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles. Et, dans le cadre de la construction d'un observatoire de la Jeunesse en Lorraine, LOR'jeunes, elle a présenté le dispositif expérimental « Accompagnement des étudiants décrocheurs » aux acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion professionnelle

des jeunes, lors d'un atelier organisé le 20 octobre 2011 à la Maison des Sports de Tomblaine.

C. Pilotage de l'expérimentation

1. Constitution d'un comité exécutif

En juillet 2010, à l'arrivée de la secrétaire pédagogique, l'équipe-projet s'est constitué en comité exécutif. Il s'est réuni en moyenne toutes les 3 semaines afin de dresser un bilan régulier de l'avancement du projet et de répondre, au fur à mesure, aux difficultés rencontrées en mettant en place des actions adaptées (campagnes de mails, organisation de forums, etc.). Pour appuyer et faciliter les actions du comité, un tableau de bord qualitatif et quantitatif était tenu et actualisé chaque semaine par la secrétaire pédagogique : nombre d'étudiants suivis, assiduité des étudiants aux rendez-vous et aux tutorats, réorientations ou abandons connus, nombre et répartition d'inscriptions dans les modules.

Afin d'adapter au mieux le dispositif aux besoins de chaque filière, le comité s'est attaché à entretenir, tout au long de l'année universitaire, les liens avec les étudiants, les partenaires, les responsables pédagogiques et les enseignants référents. Bien que peu sollicités, les partenaires ont toujours répondu présents. En revanche, malgré les campagnes de mails aux étudiants et les multiples relances de certains enseignants référents, les retours étaient parfois insuffisants pour un ajustement optimal.

Les conseillers d'orientation-psychologues du Service d'Information et d'Orientation de l'UPV-M et le représentant du Pôle emploi étaient régulièrement conviés à ces réunions de travail. L'évaluatrice, enseignante à l'Université de Poitiers, était systématiquement contactée par mail ou téléphone.

2. Relations avec l'évaluatrice

Outre les appels et mails réguliers et les réunions du comité de pilotage, l'évaluatrice a participé à des réunions de travail au SIOU de l'UPV-M :

- En mars 2010, la chargée de projet et le responsable de l'OEIP lui ont présenté le questionnaire sur les conditions de vie et d'études des étudiants de L1 destiné aux néo-bacheliers inscrits en 2009-2010 à l'UPV-M.
- Les résultats de l'enquête lui ont été détaillés après la réunion du premier comité de pilotage en juillet 2010.
- Par ailleurs, la réalisation des enquêtes d'évaluation auprès de la « population témoin » (fin 2010-début 2011) et de la « population testée » (fin 2011-début 2012) a donné lieu à une convention de reversement entre l'UPV-M et l'U-Poitiers. Les questionnaires élaborés par l'évaluatrice ont été passés depuis le call center de l'Observatoire des Etudes et de l'Insertion Professionnelle de l'UPV-M.
- Lors de sa venue pour le deuxième comité de pilotage en février 2010, les premiers résultats de l'enquête « témoin » lui ont été soumis.
- En juillet 2010, la base des réponses de la population « témoin » lui a été transmise. Les modalités d'évaluation du groupe « testé » ont été fixées et les éléments nécessaires à la comparaison entre les populations témoin/testé ont été affinés.

L'équipe-projet et l'évaluatrice ont également participé ensemble à des ateliers « FEJ » :

- En octobre 2010, l'atelier national consacré à la thématique de « lutte contre le décrochage universitaire », organisé par la Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse et l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, leur a permis de prendre connaissance des autres dispositifs, d'appréhender la diversité des solutions proposées pour répondre à la problématique du décrochage universitaire, de mesurer que les difficultés dans la mise en œuvre de l'expérimentation étaient partagées par les autres porteurs de projet -notamment le manque d'intérêt et/ou de volonté des « usagers »- et de prendre contact avec d'autres évaluateurs et d'autres porteurs de projet.
- Le 29 juin, lors de la réunion du comité régional de suivi et d'animation des expérimentations FEJ, elles ont rencontré les porteurs et les évaluateurs des expérimentations menées en Lorraine pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes à tous niveaux de formation (alternance, portefeuille de compétences, etc.).

3. Comité de pilotage

Composition du comité de pilotage

Pour l'Université Paul Verlaine-Metz

- Vice-présidente Insertion et Orientation de l'UPV-M, Directrice du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation de l'UPV-M, Porteuse du projet
- Chargée de projet
- Secrétaire pédagogique
- Vice-présidente Etudiant
- Responsable pédagogique de la Licence de Droit
- Responsable pédagogique de la Licence de Psychologie

Pour l'Université de Poitiers

- Professeure d'économie, responsable de l'évaluation du projet

Pour l'Université Henri Poincaré-Nancy 1

- Directrice du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation de l'UHP
- Directeur des Etudes de la Licence de Biologie
- Responsables pédagogiques de la Licence de STAPS
- Vice-président Etudiant

Pour l'Université Nancy 2

- Responsable pédagogique de la Licence d'AES
- Responsable pédagogique de la Licence d'Histoire
- Directeur du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation de l'UN2
- Vice-présidente Etudiant

Pour l'Etat

- Coordinateur régional du Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine

Réunions du comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni trois fois, à plus ou moins six mois d'intervalle.

Bien que sa composition soit restée la même depuis l'origine, des personnes extérieures ont été invitées à assister aux réunions :

- A l'occasion du premier comité de pilotage, en juillet 2010, la présentation des résultats de l'étude sur les conditions de vie des L1 a été faite par le responsable de l'Observatoire des Etudes et de l'Insertion Professionnelle de l'UPV-M.
- Le conseiller Pôle emploi, qui assurait des permanences d'accueil des étudiants au sein du Service d'Information et d'Orientation de l'UPV-M, a présenté un premier bilan de son intervention lors de la seconde réunion du comité.
- Dans le cadre de la réflexion sur un partenariat possible entre la Région Lorraine et l'Université de Lorraine (alors en restructuration) autour de la thématique du décrochage universitaire, la directrice du pôle « Jeunesse » du Conseil Régional de Lorraine a participé à la troisième réunion du comité de pilotage.

Plus que de réelles prises de décisions susceptibles de réorienter le projet, les comités de pilotage ont surtout été l'occasion pour chacun des responsables pédagogiques de partager son expérience propre, l'expérimentation ayant été déclinée de manière différente d'une filière à l'autre. Les responsables pédagogiques ont souvent déploré la démobilitation des enseignants face aux faibles retours des bénéficiaires et la difficulté à rendre efficace un dispositif qui n'est ni obligatoire ni « récompensé ». Mais, ils ont également souligné l'intérêt d'un accompagnement qui lutte contre l'isolement des jeunes et améliore considérablement la relation entre les enseignants et les étudiants impliqués dans un même projet.

Lors de la dernière réunion, à la demande des responsables pédagogiques et en accord avec tous les membres du comité, il a été décidé de reconduire le dispositif d'accompagnement en Droit à l'Université Paul Verlaine-Metz et en STAPS à l'Université Henri Poincaré.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

La phase préliminaire d'initialisation du dispositif est sans doute la plus importante.

Trois pré-requis sont primordiaux pour favoriser le bon déroulement du dispositif :

- Rencontrer les responsables de filières et évaluer leur motivation pour un projet chronophage et parfois mal perçu par le corps enseignant.
- Former les enseignants référents et les accompagner tout au long de la démarche.
- Disposer de coordonnées fiables pour joindre les étudiants : adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone personnels.

Pour la définition du (des) profil(s) des étudiants « potentiellement décrocheurs », l'étude réalisée par l'Observatoire de l'Université Paul Verlaine-Metz, université pluridisciplinaire, est tout à fait transposable aux autres établissements de l'enseignement supérieur. Les baccalauréats professionnels et technologiques, l'inscription « par défaut » à l'université, le retard scolaire et l'exercice d'une activité salariée en parallèle des études, sont autant d'indicateurs d'un décrochage universitaire « potentiel ». A cette liste non exhaustive peuvent être ajoutés d'autres critères, propres aux filières, pour resserrer ou élargir l'échantillon des bénéficiaires.

Concernant la phase de suivi et d'accompagnement des étudiants « potentiellement décrocheurs », il est indispensable :

- De proposer un suivi régulier, dès la rentrée, et tout au long du premier semestre, par des professeurs référents, formés et motivés, qui feront appel aux personnels des Services Communs d'Information et d'Orientation pour des informations précises sur les échéances et les possibilités de réorientation (dates d'ouverture du site d'admission post-bac, formations sélectives en 18 mois ou en rentrée décalée, semestres répétés dans certaines filières, etc.).
- De programmer un entretien obligatoire avec l'étudiant, à l'issue des résultats du premier semestre.
- De tenir un tableau de bord, en temps réel, qui permet de prendre connaissance des problèmes de mise en œuvre.
- De disposer d'informations sur les formations en alternance et les métiers en tension pour les étudiants qui souhaiteraient quitter le système académique.
- D'organiser des réunions « bilan » (au premier et second semestre) pour dresser un état des lieux du suivi et, éventuellement, mettre en place des solutions palliatives (envoi d'informations par mail, relances téléphoniques, information des partenaires, organisation de forums, etc.).

La phase finale de l'accompagnement, le bilan avec l'étudiant, est sans doute la plus délicate : il envisage la poursuite de son cursus universitaire ou se positionne sur un nouveau projet d'orientation. Pour une majorité d'étudiants, il doit avoir lieu à la fin de l'année universitaire après la tenue des jurys d'examens.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Afin de disposer de données statistiques conséquentes et pertinentes pour l'évaluation, les universités lorraines ont choisi, lors de l'élaboration du projet, de privilégier les filières à fort effectif.

Le grand nombre d'étudiants « potentiellement décrocheurs » suivis, ainsi que leur répartition aléatoire dans les groupes de TD (et/ou TP), ont finalement constitué des freins à une mise en œuvre optimale du dispositif (absence de créneaux horaires disponibles pour l'organisation des séances d'information et des modules).

Pour pallier cette difficulté, plusieurs propositions mériteraient d'être étudiées :

- Travailler sur des filières réduites : limiter le nombre d'étudiants suivis et d'enseignants référents, afin de s'assurer de leur entière implication et de pouvoir les réunir plus facilement.
- Regrouper les étudiants « potentiellement décrocheurs » dans des groupes de TD et TP spécifiques -dans certaines unités d'enseignement seulement, pour éviter leur stigmatisation- afin de mettre en place des pratiques pédagogiques adaptées et de libérer la parole (cf. expérimentation menée en STAPS).

Les étudiants « potentiellement décrocheurs » constituent, par nature, un public difficile à contacter et à mobiliser. Pour ne pas ajouter aux refus et aux rendez-vous non honorés, il est

indispensable de disposer de coordonnées fiables pour les joindre. Les données collectées par l'administration lors de leur inscription en L1 (en général, adresse et téléphone des parents, mails universitaires) doivent être systématiquement vérifiées et complétées (adresse et téléphone personnels de l'étudiant et courriel privé).

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Quand ils s'inscrivent à l'université, les étudiants « potentiellement décrocheurs » sont animés par des motifs très divers. On peut schématiquement les diviser en 5 catégories :

- les étudiants « en transit » qui attendent de passer un concours ou ont déjà un projet personnel et professionnel précis hors de l'université,
- les étudiants « par défaut » : n'ayant pas été retenus dans une filière sélective, ils font le choix d'une L1 « au hasard » sans projet précis sur le long terme,
- les étudiants « studieux » qui ont un vrai projet, s'investissent, mais se heurtent à des difficultés méthodologiques ou disciplinaires insurmontables : difficulté à assimiler les codes et les exigences du « métier » d'étudiant (problème de prise de notes et parfois de compréhension, manque d'autonomie et d'organisation dans leur travail personnel, etc.),
- les « dilettantes » qui expérimentent l'autonomie et la liberté à l'université, mais n'ont pas l'ambition de réussir, ne « travaillent » pas et refusent l'aide qu'on leur propose,
- les étudiants « fantômes » qui recherchent simplement un statut et éventuellement des avantages (sécurité sociale, bourse, etc.), mais ne viennent pas en cours ni aux examens (sauf pour émarger).

Pour chacune de ces catégories, l'accompagnement doit être différencié, même s'il est parfois très difficile d'identifier le « profil » de l'étudiant. Une solution adaptée doit être proposée pour chacun.

Pour les étudiants « en transit », il paraît indispensable de les aider à se construire un « plan de repli » en cas d'échec au concours ou d'impossibilité de mener à terme le projet initial.

Il est parfois difficile de déterminer qui sont les « dilettantes ». Certains étudiants revendiquent un détachement et un manque de travail pour ne pas avoir à assumer leur échec. Il est dur pour eux d'avouer que, malgré leur application, ils ne réussissent pas. Pour ces étudiants, il faut valoriser l'année universitaire : capitaliser en crédits ECTS ce qui peut l'être pour que cette année universitaire ne soit pas une année « sabbatique » et responsabiliser le jeune par rapport au choix qu'il a opéré (être étudiant n'est pas un dû, ça se mérite). Pour d'autres, qui manquent de maturité, le choix d'orientation au lendemain du baccalauréat peut sembler prématuré. S'ils acceptent l'information qu'on leur apporte, il faut leur donner des pistes de réflexion et des outils pour construire leur projet.

La catégorie des « fantômes », inhérente au fonctionnement de l'université et, en particulier, à l'absence de sélection en L1, ne nécessite pas de mettre en place de solution particulière, puisque ces étudiants restent « impalpables ».

Pour les étudiants « par défaut », souvent refusés dans les filières sélectives, valoriser l'année de L1 ou le premier semestre est primordial afin qu'ils puissent se repositionner sur un choix de filière, en cours ou en fin d'année universitaire. Conscients que leur projet initial ne pourra pas aboutir, ces étudiants déçus ont des problèmes de motivation, se sentent dévalorisés et errent pour certains de L1 en L1, ne sachant que faire. Un travail conséquent de « deuil » de leurs ambitions premières, de travail sur soi et sur leurs motivations est indispensable pour déterminer un nouveau projet plus cohérent et plus adapté.

Outre le soutien méthodologique et disciplinaire qui peut être apporté aux étudiants « studieux », un accompagnement les sort de leur isolement, les encourage à persévérer et à croire en leurs chances de réussite.

Pour les étudiants titulaires de baccalauréats technologiques ou professionnels, qui se sont souvent sentis stigmatisés dans leur scolarité antérieure par rapport aux filières générales, l'inscription à l'université, constitue souvent une « revanche », voire une victoire, même s'ils se heurtent rapidement à des difficultés face aux attendus et pré-requis de l'enseignement universitaire. Analyser ses difficultés avec un conseiller d'orientation-psychologue, comprendre les causes de l'échec afin de ne pas le refuser permettra à l'étudiant d'envisager sereinement un autre projet. Enfin, appréhender les difficultés dans l'environnement sociologique et familial de l'étudiant lui permettra de se déculpabiliser face à la pression qu'il subit parfois (de la part de ses parents, amis, enseignants du secondaire, etc.) quant à son choix d'orientation.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Il semble fondamental de repenser le lien enseignement secondaire-enseignement supérieur et d'améliorer, en qualité et en quantité, l'information donnée aux élèves, aux enseignants et aux acteurs de l'orientation dans le secondaire :

- communiquer de façon claire les taux de réussite dans les filières universitaires et les taux d'insertion professionnelle – à la sortie des licences Professionnelles et des masters- en fonction de la typologie de baccalauréat,
- fournir des exemples de cursus réussis, de métiers envisageables,
- informer davantage les élèves de terminale sur la qualité de l'enseignement universitaire les pré-requis nécessaires et le détail des matières dispensées par des enseignants-chercheurs dont les recherches constituent des vecteurs d'innovation et d'excellence,
- faire prendre conscience aux futurs bacheliers que, si l'inscription en L1 est ouverte à tous, une sélection s'opère naturellement au cours de la première année et que seuls les étudiants qui travaillent et savent comment travailler peuvent réussir. Une année perdue à ne « rien » faire peut paraître dérisoire à 18 ans, mais peut avoir des conséquences lourdes dans les dispositifs de réorientation.

Les néo-bacheliers doivent clairement être responsabilisés dans leur nouveau métier d'étudiant : on n'est pas étudiant en sortant du lycée, on le devient (respect des règles, acquisition d'une nouvelle méthodologie, travail personnel régulier, analyse des attentes des enseignants). Dans le cas contraire, il s'agit bien de leur apprendre à capitaliser leur « échec » pour mieux rebondir.

D'un autre côté, il semble que les établissements universitaires doivent prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs étudiants. L'université peut-elle ne pas se soucier de l'avenir des étudiants qui ne réussiront pas leur première année ? Se donne-t-elle les moyens de répondre aux difficultés très diverses rencontrées par les étudiants ?

Un tel dispositif reposait clairement sur la bonne volonté des équipes pédagogiques. Outre que les enseignants-chercheurs ont des sensibilités et des conceptions de leur métier différentes, les mobiliser sur de telles actions n'est pas chose aisée, quand on sait que le public cible est « volatile » et donne peu de retours. La lourdeur du dispositif tenait dans ce qu'il proposait d'apporter à chaque étudiant une réponse spécifique, quand il est déjà ardu de lutter de manière globale contre le décrochage universitaire. Il a été parfois mal compris et certains enseignants ont craint de voir des étudiants choisir une autre orientation alors qu'ils auraient pu réussir dans leur filière d'inscription. Il est important de rappeler que les étudiants sont au cœur du dispositif qui a l'ambition d'apporter des réponses adaptées.

Si l'on s'en tient aux résultats de l'expérimentation, pour être efficace, toute action de lutte contre le décrochage doit être rendu « obligatoire » et intégrée dans la maquette des formations, alors qu'au contraire, l'université devrait chercher à rendre autonome de jeunes adultes majeurs. Est-il souhaitable de maintenir dans l'enseignement supérieur des pratiques proches de celles du lycée en termes d'encadrement, de récompense et de sanction ? N'y-a-t-il pas là un risque d'infantilisation ?

4. Impacts sur la structure

Le processus de choix opéré par les élèves de terminale, via le site d'admission post-bac est biaisé même s'il a le mérite de leur présenter la quasi-totalité des formations possibles dans l'enseignement supérieur. Pour les bacheliers généraux, dans l'ordre des vœux, l'université doit être systématiquement demandée après les filières sélectives. Outre qu'il fait apparaître l'inscription en L1 comme un choix « par défaut », ce processus dévalorise la formation universitaire, perçue comme une voie de secours, voire de « seconde main », pour ceux qui n'auraient pas la chance d'intégrer une filière sélective.

L'enquête sur les conditions de vie et d'études des L1 inscrits à l'UPV-M en 2009-2010 montre cependant, que, pour 70 % des bacheliers généraux, la licence constitue le premier vœu d'orientation. Ce constat global ne doit pas masquer d'importantes disparités selon la série du baccalauréat considérée. Même si la proportion d'étudiants à s'inscrire par défaut à l'université reste minoritaire parmi les bacheliers généraux, on peut s'interroger sur le fait que, si plus de 80 % des bacheliers « L » visaient en priorité la licence dans laquelle ils sont effectivement inscrits, ce n'est le cas que de deux bacheliers « S » ou « ES » sur trois.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les titulaires d'un baccalauréat technologique et professionnel n'expriment pas systématiquement leurs vœux en faveur d'une filière sélective : un bachelier professionnel sur deux et un bachelier technologique sur trois, se sont inscrits en licence à l'UPV-M après s'être vu refuser l'accès à un BTS. 7% des néo-bacheliers technologiques inscrits en L1 à l'UPV-M avait choisi un DUT comme premier vœu d'orientation. Cette faible proportion traduit-elle le faible attrait de ces étudiants pour les DUT, dont l'offre de formation est pourtant diversifiée, ou reflète-t-elle une intériorisation des modes de sélection pratiqués dans ces filières ?

Tout au long de l'expérimentation, de nombreux contacts ont été noués.

La permanence effectuée par un agent du Pôle emploi dans le Service d'Information et d'Orientation de l'UPV-M a permis de prendre du recul sur les actions à mener en faveur des étudiants décrocheurs de L1, mais également des futurs diplômés pour favoriser leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, le dispositif a mobilisé les compétences des conseillers d'orientation-psychologues mis à disposition des universités par le Rectorat et a permis de resserrer les liens avec les Centres d'Information et d'Orientation de l'académie, auxquels ont été notamment présentés les résultats de l'étude sur les L1. Ce rapprochement avec les CIO, et plus généralement avec le SAIO, a encouragé un travail en amont, auprès des lycéens, sur les processus d'orientation.

Plus généralement, les Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation ont conjointement élaboré une unité d'enseignement « Projet Personnel et Professionnel » pour le contrat 2013-2018, qui tient compte des résultats partiels de l'expérimentation et des données chiffrées du décrochage.

Le souhait exprimé par deux filières de reconduire l'expérimentation montre une évolution de l'attitude des équipes pédagogiques face à la problématique du décrochage universitaire. Ce qui a fonctionné doit servir d'exemple aux autres filières, afin d'en amener le plus grand nombre à définir leur propre dispositif de lutte contre de décrochage.

Conclusion :

Bien que seule l'évaluation puisse mesurer qualitativement et quantitativement l'efficacité d'un tel dispositif dans la lutte contre le décrochage universitaire, l'expérimentation menée dans les universités lorraines dans six filières sur trois sites distincts a été positive et riche en enseignements. Elle a permis à l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet de mieux comprendre la problématique du décrochage universitaire, d'établir une typologie des solutions à apporter aux étudiants mais également de mesurer les difficultés de mise en œuvre d'un accompagnement individualisé. Certains écueils, qui tiennent à la nature même du public traité (peu réceptif, peu joignable, peu motivé), sont restés insurmontables.

A priori, l'accompagnement ne peut être efficace qu'à condition d'être rendu obligatoire pour les bénéficiaires et s'il est soutenu par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Au-delà du fait que la notion même de « présence obligatoire » est très controversée dans la majorité des filières universitaires (la plupart refusent de faire l'appel en TD), ces conditions sont nécessaires mais insuffisantes. En STAPS, par exemple, où l'accompagnement était à la fois obligatoire, soutenu par l'ensemble des enseignants, et intégré à la maquette pédagogique, une soixantaine d'étudiants ont refusé l'aide proposée et décroché du dispositif et de l'université au second semestre.

Comme cela avait été mentionné lors du dépôt du projet, la généralisation n'est pas souhaitable lorsque le volume de bénéficiaires est trop important. Certaines actions méritent en revanche d'être transférées et généralisées.

En premier lieu, un travail préventif, dès le lycée, pour informer élèves et enseignants des conditions de réussite à l'université est primordial. D'ailleurs, une demande adressée à l'université par les professeurs principaux des lycées de l'académie porte sur ce point précis.

Ensuite, une revalorisation des filières universitaires et une responsabilisation des étudiants favoriseraient la lutte contre l'échec à l'université. Le processus de choix d'une formation de l'enseignement supérieur pour un élève de terminale se fait au détriment des filières non sélectives : le choix par défaut pour un public déjà fragile nécessite un accompagnement rapide vers un autre projet. Sans forcément procéder à une sélection, il conviendrait de regarder de plus près l'inscription en L1 des titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique, qui est parfois une « solution de secours ». L'université ne peut, à elle seule, répondre à cette problématique qui est beaucoup plus globale voire sociétale. Pour ces élèves, la question de l'existence d'une alternative satisfaisante reste en suspens.

Puis, afin d'éviter la démobilité des enseignants-chercheurs impliqués, il faut restreindre l'accompagnement aux étudiants « potentiellement décrocheurs » volontaires qui souhaitent être aidés.

Enfin, bien que la mise en place d'une cellule de lutte contre le décrochage constituée d'acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle soit souhaitable, il convient de maintenir un lien direct entre l'étudiant et son enseignant référent.

Le projet lorrain « Accompagnement des étudiants décrocheurs » a initié une réflexion collective, autour de la problématique du décrochage, associant les universités lorraines, le rectorat, Pôle emploi et la Région. Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles de Lorraine, signé le 30 juin 2011, précise que « c'est (...) grâce au travail effectué par tous les partenaires concernés par cette politique de prévention du décrochage à un niveau territorial pertinent que des résultats probants peuvent être attendus ».

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>